





Raphaël de Riedmatten

### Grâce à vous!

Les analyses et les reportages publiés dans ce magazine, ainsi que le travail de recherche et d'enquête sur lequel ils sont basés, ne seraient pas possibles sans le soutien de nos membres et donateurs.

**Si vous êtes déjà membre**, nous vous en sommes très reconnaissants. Vous pouvez également nous soutenir en offrant une cotisation à vos connaissances.

**Si vous n'êtes pas encore membre**, nous vous invitons à adhérer à Public Eye ou, pour en savoir plus sur notre travail, à commander gratuitement un abonnement à l'essai sur [publiceye.ch/membres](http://publiceye.ch/membres)

**Cotisation-abonnement**  
75 fr. par an/Membre-soutien 240 fr.

**Public Eye**

## Un amour inconditionnel

En couverture de ce magazine, nous vous proposons une vision légèrement ironique et décalée de la Suisse et de son amour vénal pour les géants du négoce des matières premières. Depuis la sortie de notre livre « Swiss Trading SA. La Suisse et la malédiction des matières premières » en 2011, les scandales, les affaires peu reluisantes et les procès font régulièrement la une de l'actualité.

En 2014 déjà, Public Eye demandait à la Confédération de mettre en place la « ROHMA », une autorité de surveillance de ce secteur très exposé. Et en 2016, notre enquête « Dirty Diesel » révélait comment les négociants de pétrole genevois vendaient des carburants nocifs en Afrique de l'Ouest. Des appels cordialement ignorés.

Dans cette édition, nous avons voulu faire le point sur cette « malédiction » qui touche des pays riches en matières premières, mais dont une grande partie de la population continue de vivre dans l'extrême pauvreté. Et poser, une fois encore, cette question : à quel point la Suisse, par son laxisme, contribue-t-elle à cette malédiction ? Comme le laisse entrevoir notre couverture – inspirée des publications sur papier glacé du géant genevois Trafigura, qui cherche à « démystifier » son « métier » de « gentil commerçant » en dessinant un monde idéal de Lego parsemés de panneaux solaires et de jolis camions verts –, les mesures de surveillance actuelles sont pratiquement inexistantes.

La passivité délibérée de la Suisse est parfois décourageante. Les bonnes nouvelles viennent d'ailleurs. Cinq ans après la sortie de notre rapport « Dirty Diesel », la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest a décidé d'imposer une limite raisonnable à la teneur en soufre des carburants à partir de janvier 2021. De son côté, Glencore doit enfin rendre des comptes en Zambie pour ses pratiques fiscales agressives et une grave affaire de pollution de l'air.

À l'heure où la rédaction actuelle du magazine s'apprête à transmettre le flambeau à une nouvelle équipe, je reste persuadé que, pour obtenir les changements dont le monde a tant besoin, il faut savoir faire preuve de patience et de ténacité. Espérons que le peuple suisse saura saisir l'occasion qui lui est offerte par la votation sur l'initiative pour des multinationales responsables et donner un signal clair à nos autorités et aux multinationales sans scrupules. Mais quel que soit le résultat dans les urnes – et la campagne s'annonce féroce – le travail de Public Eye est, et restera, plus nécessaire que jamais.

*R. de Riedmatten*

## La Suisse et la malédiction des matières premières

Le négoce du pétrole : une spécialité suisse ▶ p. 4

L'argent des traders : comment les négociants financent leurs activités ▶ p. 6

Infographie : les outils financiers des négociants ▶ p. 9

Nornickel : le pollueur russe en série et sa filiale zougoise ▶ p. 13

Glencore sous enquête en Suisse ▶ p. 18

Glencore condamné en Zambie ▶ p. 20

« Dirty Diesel » : cinq ans après notre enquête, la fin d'une sale affaire ▶ p. 22

## Covid-19

Course aux traitements et vaccins contre le Covid-19 : le règne du chacun pour soi ▶ p. 24

Lenin Merino, travailleur dans une plantation de bananes : affaibli par les pesticides, il n'avait aucune chance contre le virus ▶ p. 27

## Exportations de pesticides

Interdit ici, vendu là-bas : les exportations toxiques de l'Europe en chiffres ▶ p. 30

## Initiative multinationales responsables

La votation approche : participez à notre action « cartes postales » et mobilisez-vous avec nous ! ▶ p. 34



*La mine de cuivre de Mopani en Zambie : Public Eye dénonce depuis longtemps les pratiques de soustraction fiscale de Glencore et les graves pollutions de sa filiale Mopani Copper Mines. Le géant zougais des matières premières vient d'être condamné à deux reprises en Zambie. Lire page 20.*

### Le magazine de Public Eye change de visages

Avec ce numéro et après plus de 14 ans, Raphaël de Riedmatten a décidé de relever un nouveau défi professionnel et de poursuivre son engagement en faveur des personnes en situation de handicap. Timo Kollbrunner change de fonction et se concentrera désormais sur le travail de recherche et d'enquête au sein de l'équipe thématique. L'édition et la production du magazine seront entre de nouvelles mains. Ariane Bahri, qui a récemment travaillé comme rédactrice en chef à la Chancellerie fédérale, sera responsable de l'édition française. Du côté alémanique, la relève sera assurée par Romeo Regenass. Il a notamment travaillé pendant de nombreuses années comme journaliste économique au *Tagesanzeiger*.

# Il faut que l'on parle pétrole

Quelque chose ne tourne pas rond dans le monde des hydrocarbures. Négocié, détourné, déversé, brûlé ou usurpé: le baril de brut est de toutes les polémiques. En tant que plaque tournante du négoce de matières premières, la Suisse se retrouve régulièrement sous le feu des projecteurs. Nous avons analysé comment les traders financent leurs opérations et aussi pourquoi les banques ont depuis longtemps perdu le contrôle. Au vu de l'insuffisance du cadre réglementaire, seule la voie juridique permet encore de mettre un peu d'ordre dans le secteur.

ADRIÀ BUDRY CARBÓ

Un bruissement d'aile. Dans la région polaire russe, la fonte du permafrost menace en permanence d'effondrement des milliers de bâtiments et d'infrastructures; quand elle ne creuse pas de mystérieux trous béants dans les régions les plus reculées. Été après été, le réchauffement climatique accentue ce phénomène, alors que la température moyenne a progressé de trois degrés en trente ans sur ces terres abritant les premières réserves russes d'hydrocarbures et de minerais.

Et puisque le hasard n'existe pas: fin mai, c'est le réservoir d'une centrale thermique du groupe minier Norilsk Nickel qui a relâché quelque 21 000 tonnes de diesel provoquant le «plus grand déversement connu de produits pétroliers dans l'Arctique russe», selon le quotidien économique *Kommersant*. Rebelote en juillet avec la filiale Norilsktransgaz. Cette fois c'est un pipeline qui a cédé, déversant 44,5 tonnes de combustible dans l'environnement.

La société – pilotée par l'oligarque Vladimir Potanine, le plus riche de Russie – a attendu deux jours avant de donner l'alerte et de blâmer le dégel. Elle n'avait pourtant ni effectué les travaux de maintenance sur ces cuves ni construit les barrages de terre autour des réservoirs de carburant. La chaîne des responsabilités pourrait s'étendre jusqu'à 5 000 kilomètres de Norilsk, à Genève où la société avait domicilié sa holding (jusqu'en novembre 2019). Ou à Zoug, où elle possède toujours une société de trading qui lui permet de rapatrier ses bénéfices en Suisse, comme nous vous le révélons dans ce numéro (*lire page 13*).

## La théorie du chaos

Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond avec l'exploitation des matières premières. Les catastrophes écologiques, la fraude financière, les faillites à Singapour ou les trames corruptives nous ramènent invariablement en Suisse. Avec l'invariabilité de la fonte des glaces, les autorités helvétiques refusent pourtant d'entreprendre quoi que ce soit pour réguler un secteur qui s'est confortablement installé à l'ombre des places financières genevoise et zurichoise.

Nouveau bruissement d'aile. La faillite d'un trader singapourien suffit à entraîner des millions de dollars de pertes pour des banques et traders genevois. Surtout, elle révèle que ce qui était réputé comme le plus solide des instruments financiers, la «lettre de crédit», était dévoyé depuis des années sur l'une des principales places du négoce.

Dans ce dossier, nous passons aussi en revue les moyens à disposition des traders pour lever de l'argent, voire même se substituer aux banques (*lire page 6 et suivantes*). Il faut bien l'admettre, ce sont les publications de vulgarisation de la maison de négoce Trafigura qui ont inspiré notre rapport «Trade Finance Demystified». Nos conclusions sont pourtant différentes: devant la complexification des circuits financiers, les banques ont perdu le contrôle. Leurs services de mise en conformité sont bien incapables de suivre la trace de l'argent, quand bien même ils s'y attelleraient. La stratégie de «supervision indirecte» du secteur des matières premières par les banques montre encore et encore ses limites.

### La voie judiciaire plutôt que législative

Devant le manque de régulation, c'est le pouvoir judiciaire qui est contraint de jouer les pompiers. Le 19 juin dernier, le Ministère public de la Confédération (MPC) a confirmé l'ouverture d'une procédure pénale contre Glencore pour défaut d'organisation lié à des faits de corruption au Congo. En novembre 2019, son concurrent Gunvor a été condamné à payer 94 millions de francs pour les mêmes charges, cette fois au Congo-Brazzaville et en Côte d'Ivoire.

Fin 2017, Public Eye avait déposé des documents compromettants au MPC ainsi qu'une dénonciation pénale contre Glencore. Quelques semaines plus tôt, les «Paradise Papers» avaient révélé comment le géant zougais avait obtenu, à prix bradé, l'accès à des mines de cuivre et de cobalt ainsi que le rôle joué par Dan Gertler, un homme d'affaires à la réputation sulfureuse. Placé depuis sous sanctions des États-Unis, cet intermédiaire a continué à se faire verser ses royalties en euros par Glencore à travers un nouveau réseau de sociétés, comme le révélaient début juillet Global Witness ainsi que la Plateforme de Protection des Lanceurs d'Alerte en Afrique PPLAAF (*lire page 18*).

Pour Glencore, deuxième entreprise de Suisse en termes de chiffre d'affaires (214 milliards de francs), les procédures s'accumulent. Aux États-Unis, en Grande-Bretagne, au Brésil et désormais en Suisse : ses activités sont passées au peigne fin par les inspecteurs. Et en Zambie, la multinationale vient d'être doublement condamnée avec sa mine de cuivre Mopani. La première fois en lien avec le décès par intoxication d'une célèbre politicienne locale ; la seconde pour une affaire fiscale. La multinationale semble se préparer à une autre condamnation qui passerait par un remplacement de l'équipe de direction. Après avoir remplacé certains de ses plus fidèles lieutenants, Ivan Glasenberg, directeur exécutif de Glencore, évoque toujours plus ouvertement la question

de sa succession. Une fuite qui ne devrait toutefois pas permettre à son entreprise de sauver la face.

### Moins de soufre pour l'Afrique

Nouveau bruissement d'aile – d'espoir cette fois. Quatre ans après la publication du rapport «Dirty Diesel» par Public Eye, la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a fait un pas important vers la désulfuration des carburants (*lire page 22*). À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, la limite pour les carburants importés passera à 50 ppm (particules par million) de soufre dans les 15 pays membres de la CEDEAO qui représentent environ un tiers de la population africaine. Dès 2025, les raffineries locales devront aussi respecter ce taux.

Encore faudra-t-il que le Parlement et le Conseil des ministres de la CEDEAO ratifient formellement la décision. Le coronavirus a ici aussi bouleversé le calendrier. Mais, si tout se passe comme prévu, le modèle d'affaires «Dirty Diesel» des traders devrait être de l'histoire ancienne à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Les nouvelles normes représentent une étape majeure dans l'assainissement de l'air et pour la santé publique dans la région. Elles rapprochent une partie du continent africain, dont le parc automobile affiche la plus forte croissance, de l'Europe où la limite légale est depuis une décennie de 10 ppm.

Concrètement, cette évolution signifie également que les maisons de négoce suisses n'auront plus la possibilité de se réfugier derrière des normes laxistes pour vendre en Afrique de l'Ouest du carburant contenant jusqu'à 378 fois plus de soufre que ceux qu'elles écoulent dans les pays européens. Désormais, celles-ci ne se trouveront plus seulement du mauvais côté de l'Histoire, mais aussi en marge de la loi. De quoi éviter peut-être, un jour, qu'un bruissement d'aile ne se convertisse en catastrophe écologique majeure.



# L'argent des traders

Qui finance les négociants de matières premières ? Quels contrôles exercent réellement les banques sur la destination de leur argent ? Public Eye s'est penchée sur les principaux instruments de financement des traders et ceux qui les leur mettent à disposition. Nous publions la liste des principaux créanciers des cinq grandes maisons de négoce basées en Suisse, ainsi qu'un tour d'horizon des failles réglementaires dont elles profitent amplement.

GÉRALDINE VIRET ET ADRIÀ BUDRY CARBÓ

Le cash. C'est la « matière première » dont les négociants ne peuvent se passer pour acheter des cargaisons de brut, les transporter et les faire arriver à bon port. C'est aussi la ressource dont ils dépendent pour se protéger contre les fluctuations des prix ou réaliser de coûteuses acquisitions. Dans ce secteur ultra compétitif où les marges sont faibles, les traders ont besoin de l'appui d'un réseau de banques pour effectuer des transactions se chiffrant en dizaines de millions de dollars. Et ainsi pouvoir dégager de juteux bénéfices.

Bien que central, le financement du négoce reste l'un des plus grands mystères du commerce international. Les rares chiffres à disposition sont non seulement datés mais ils diffèrent tant entre eux qu'il est difficile d'estimer l'ampleur des capitaux avalés par les grandes maisons de négoce installées sur les rives du Léman ou du lac de Zoug. On en sait peu aussi sur l'utilisation de ces fonds.

Il y a plusieurs mois, Public Eye a décidé de se plonger dans les méandres du financement du négoce afin d'en comprendre les angles morts et les risques. Complexe, truffé de termes obscurs dans la langue shakespearienne des traders, le sujet est aussi politique. Car depuis plusieurs années, le Conseil fédéral chante une rengaine murmurée à son oreille par les négociants et leur lobby : nul besoin de réguler le secteur en Suisse, puisque les activités des sociétés de négoce sont indirectement supervisées par les banques qui les financent.

En février dernier, dans un rapport demandé par le Parlement pour évaluer cette thèse, le Conseil fédéral a une fois encore raté l'occasion de mettre un peu d'ordre dans ce secteur qui, année après année, apporte à la Suisse son lot de scandales. Si les autorités reconnaissent le « risque élevé de corruption » qui caractérise le secteur, elles n'apportent aucun chiffre nouveau sur le financement du négoce par les banques suisses et ne proposent aucune mesure pour une surveillance efficace (*lire encadré*). Jamais pourtant les têtes de pont de la place helvétique n'ont été à ce point dans l'œil de la justice.

## Pas de gendarme pour les négociants

Il y avait donc urgence à creuser. Nous avons approché plus d'une dizaine de professionnels de la branche qui ont accepté de nous raconter l'envers du décor sous couvert d'anonymat. Les témoignages de ces banquiers, agents de conformité et traders révèlent une évolution dangereuse des instruments et des pratiques, qui échappent toujours plus au contrôle bancaire. Une réalité bien différente de l'univers Lego décrit par les communicants de Trafigura dans ses rapports « Commodities Demystified » et « Prepayments Demystified », où tout le monde gagne (honnêtement) et personne ne perd. Notre enquête confirme ce que le Conseil fédéral lui-même est bien forcé d'admettre à demi-mot : les banques ne sont pas en mesure de jouer les gendarmes des négociants.

## Des signalements bancaires qui doivent tout aux médias et aux ONG

Les autorités helvétiques ont été forcées de reconnaître qu'il est très difficile pour les banques helvétiques de détecter les transactions de nature corrompive dans le négoce. L'analyse du Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS), effectuée dans le cadre du rapport de réponse au postulat Seydoux, est frappante : la plupart des signalements sont déclenchés par des sources externes (rapports d'ONG, articles de presse). Seulement neuf des 367 communications adressées au MROS analysées concernaient des « sociétés de négoce opérationnelles ». « Parmi ces neuf cas, un seul a été signalé par l'intermédiaire financier qui finançait les opérations commerciales de son client. » Mais malgré ce constat d'échec, les autorités helvétiques ne proposent aucune mesure pour une surveillance efficace.

Alors que le crédit bancaire s'assèche, les traders ont plus soif que jamais et réalisent des prouesses d'inventivité. Si la fameuse « lettre de crédit » introduite par le banquier de BNP Paribas Christian Weyer était la pièce maîtresse de la finance du négoce mijotée à Genève dans les années 1970, les règles du jeu ont radicalement changé. Dans cette opacité qui constitue l'ADN du secteur.

Les grandes maisons de négoce captent désormais la majeure partie des financements. Elles ont accès à des instruments toujours plus sophistiqués, qui permettent davantage de souplesse financière et moins de contrôle bancaire. Parmi ceux-ci, les facilités de crédit renouvelables (Revolving Credit Facilities ou RCF) s'apparentent, selon les situations, à un service open bar ou à un « chèque en blanc » délivré par les banques aux traders.

Jonglant avec les milliards, les principales maisons de négoce se substituent même parfois aux banques, octroyant des lignes de crédit à de plus petites sociétés ou des prêts colossaux à des États africains déjà très endettés, en échange d'un accès privilégié à l'or noir. Certains négociants sont ainsi devenus « too big to fail » dans un monde en pleine mutation.

### Qui finance les négociants suisses ?

363,8 milliards de dollars : c'est le montant des prêts bancaires obtenus par les géants Glencore, Trafigura, Vitol, Mercuria et Gunvor entre 2013 et 2019, selon des données exclusives obtenues par Public Eye auprès du cabinet néerlandais à but non lucratif Profundo.

Parmi les grands créanciers, Credit Suisse et UBS ont respectivement mis 6,6 et 6 milliards de dollars à disposition des cinq grands négociants depuis 2013. Les banques cantonales ne sont pas en reste, malgré leur profil public. La Banque Cantonale de Zurich a prêté près de 1,26 milliard de dollars, la Banque Cantonale de Genève 939 millions et la Banque Cantonale Vaudoise 894 millions. Sans compter les montants des grands établissements de type Société Générale, Crédit Agricole ou anciennement BNP Paribas qui pilotent leur division « Trade Finance » depuis Genève.

Une part considérable des fonds levés par les traders suisses provient cependant d'établissements financiers, sans aucune assise en Suisse, pour lesquels la supposée « surveillance indirecte » par des banques soumises à la réglementation helvétique est exclue dès le départ. Dans la course au financement, des établissements provenant de juridictions moins réglementées jouent un rôle clé. Avec





## En bref : pourquoi la surveillance indirecte par les banques est un leurre

- 1 Une part considérable des crédits accordés aux principaux négociants helvétiques provient de banques étrangères qui ne sont pas soumises à la législation suisse anti-blanchiment (LBA). Dans cette course au financement, les établissements bancaires situés dans des oasis réglementaires gagnent du terrain.
- 2 Les obligations de diligence prévues par la LBA ne concernent que la relation contractuelle entre la banque et son client. «Les établissements financiers ne sont pas tenus de surveiller les clients de leurs clients», comme l'explique la Finma.
- 3 Les principaux instruments financiers utilisés par les négociants permettent d'échapper au contrôle bancaire. Les banques elles-mêmes avouent ne pas être en mesure de détecter les transactions suspectes, comme le confirme l'analyse du Bureau de communication en matière de blanchiment d'argent (MROS). La majeure partie des déclarations de suspicion interviennent bien après les faits et proviennent de médias et d'ONG.
- 4 Prêts à de plus petites sociétés, accords de préfinancement colossaux avec des pays africains riches en ressources naturelles : les négociants jouent toujours plus le rôle de banquier, alors qu'ils ne sont eux-mêmes soumis à aucun devoir de diligence contraignant.

près de 11,4 milliards de dollars en 2016, la banque VTB, contrôlée par le Kremlin, est par exemple devenue, en un seul versement, le plus important prêteur de Glencore. Parmi les partenaires opaques figure aussi la Banque centrale de Libye, qui travaille avec quatre des cinq principaux négociants helvétiques. Les banques mauriciennes, connues pour leur manque de transparence, montent également en puissance dans le secteur des matières premières.

### Une autorité et du soleil

Il y a sept ans, Public Eye dressait déjà les contours d'un cadre réglementaire qui permettrait de lutter efficacement, ici en Suisse, contre la malédiction des ressources dans les pays producteurs. L'idée sous-tendant à la création (alors fictive) de la Rohma, l'Autorité de surveillance du secteur des matières premières : il n'y a rien d'inéluctable à ce que les pays en développement riches en matières premières restent prisonniers de la pauvreté. Le projet de donner naissance à une «cousine» de la Finma était légitime ; il était même si convaincant qu'une agence immobilière nous a proposé des locaux pour héberger ses quelque 300 employés ; plusieurs professionnels du secteur ont postulé ; et une dizaine de sociétés ont demandé à obtenir une licence.

Les années se sont succédé, tout comme les scandales de corruption et de blanchiment d'argent impliquant des multinationales suisses du pétrole ou des métaux. La cousine de la Finma n'a toujours pas vu le jour, pas plus que la moindre loi pour encadrer le secteur. Rapport après rapport, le Conseil fédéral persiste dans son immobilisme, s'entêtant dans une stratégie qu'il est le seul à prendre au sérieux : la supervision indirecte du négoce par le secteur financier. Tout aussi illusoire, les autorités helvétiques misent par ailleurs sur la bonne volonté des firmes à se comporter «de manière intègre et responsable». Nos propres recherches ainsi que la multiplication des procédures judiciaires visant des maisons de négoce qui ont pignon sur rue en Suisse n'ont eu de cesse de montrer les limites de cette approche. Il est temps d'agir.

Outre la création d'un organisme de surveillance, Public Eye demande la mise en place de devoirs de diligence concernant les relations d'affaires (en particulier avec les PEP, soit les personnes exposées politiquement) et les chaînes d'approvisionnement. Il est par ailleurs essentiel d'imposer aux négociants des règles contraignantes de transparence sur les paiements effectués aux gouvernements des pays producteurs, les contrats ainsi que les ayants droit économiques des sociétés. Pour faciliter le travail des autorités, Public Eye a décrit en détail les dispositions nécessaires pour encadrer les activités de négoce.

Comme le disait l'ancien juge de la Cour suprême des États-Unis Louis Brandeis dans son livre «Other People's Money and How the Bankers Use It» (non traduit) : «La lumière du soleil est connue comme le meilleur des désinfectants».

# Les outils financiers des négociants

1

## La lettre de crédit

### Comment ça marche

Une lettre de crédit est un engagement à effectuer un paiement, garanti par de la marchandise physique. Il s'agit de l'outil le plus ancien et le plus utilisé dans le secteur. La lettre de crédit fonctionne comme un crédit à court terme, émis par une banque au nom d'un négociant.

### Avantages pour les négociants

- Permet à des entreprises avec peu de fonds propres de lever des millions.
- Le prêt est sécurisé par la marchandise (collatéral).

### Risques

- La lettre de crédit ne protège pas contre la fraude.
- Le trader peut gager plusieurs fois sa marchandise.



### Contrôle bancaire direct relativement fort

La lettre de crédit est considérée comme l'instrument le plus sûr du financement de matières premières. Si l'une des parties contrevient à ses obligations, la banque a la possibilité de saisir la marchandise afin de se «rembourser». Ce type de financement transactionnel est également le plus complet au niveau de la documentation révisée par les banques et permet théoriquement un suivi de toute la transaction.

2

## Les prêts syndiqués ou facilités de crédit renouvelable

### Comment ça marche

Les prêts syndiqués ou facilités de crédit renouvelable (*Revolving Credit Facility – RCF*) sont octroyés par un groupe de banques qui s'unissent afin de partager le risque. Un établissement «chef de file» – généralement une banque de premier plan – est chargé de mettre en place ce syndicat, avec l'accord du négociant. Une fois leur ligne de crédit obtenue, les maisons de négoce peuvent puiser dans ces réserves à tout moment.

### Avantages pour les négociants

- Le trader peut puiser librement dans sa ligne de crédit comme dans un *open bar*.
- L'accord de prêt peut être renouvelé automatiquement sans passer par de nouvelles négociations.

### Risques

- Les banques n'évaluent que la stabilité financière du trader et perdent la trace de leur argent.
- Les prêts syndiqués permettent aux grandes maisons de négoce de jouer aux banquiers, en prêtant à des États producteurs ou d'autres traders les sommes qu'elles ont empruntées à des conditions plus favorables.

### Contrôle bancaire indirect limité

- Les prêts syndiqués appartiennent à la catégorie dite de financement non sécurisé, soit non gagés sur de la marchandise. La destination de cet argent n'est en général pas scrutée par le service de mise en conformité des banques. Un crédit renouvelable repose sur la santé financière du négociant, analysée périodiquement.

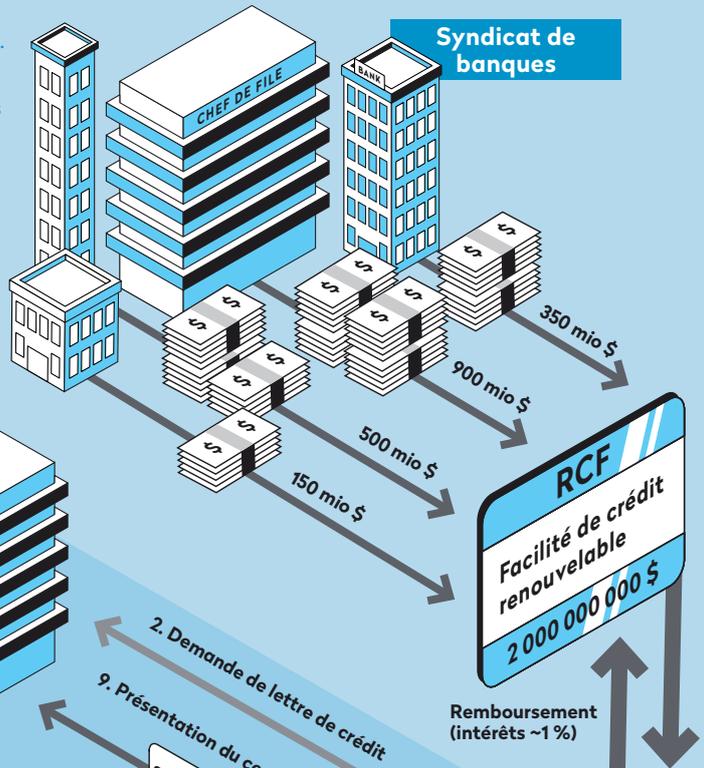


# LES FINANCEMENTS BANCAIRES

- ➔ Livraisons
- ➔ Paiements
- ➔ Accords

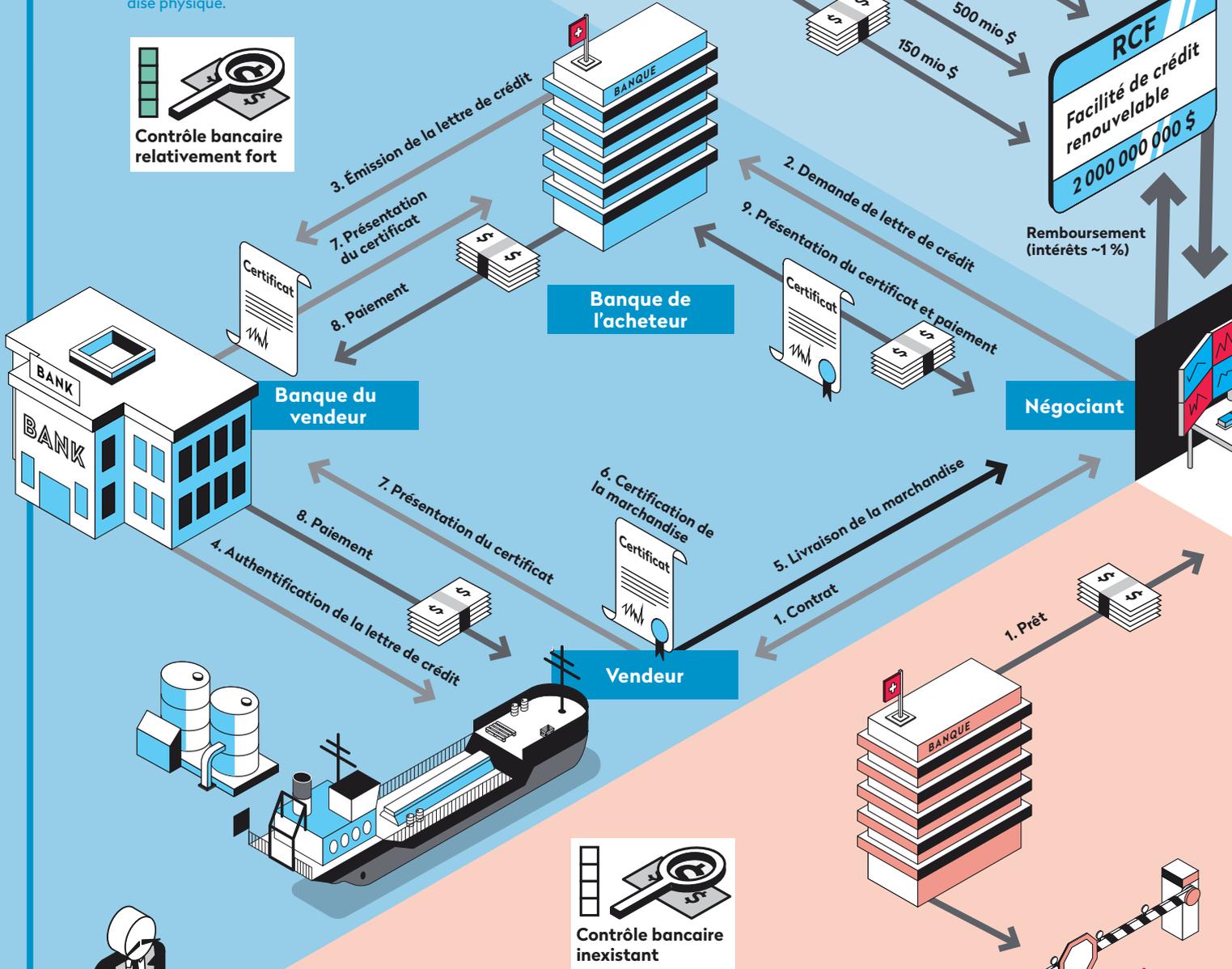
## 2 Les facilités de crédit renouvelable

Les prêts syndiqués ou facilités de crédit renouvelable sont octroyés par un large syndicat de banques qui s'unissent afin de partager le risque. Le trader peut puiser à tout moment dans ces lignes de crédit pour acquérir des actifs ou octroyer des prêts à d'autres traders ou à des États producteurs.



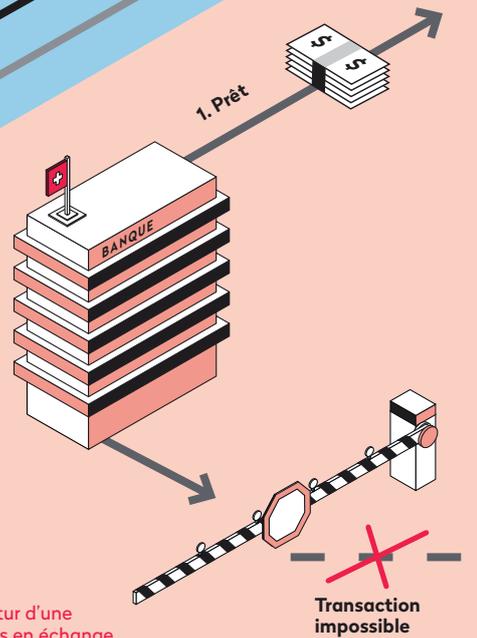
## 1 La lettre de crédit

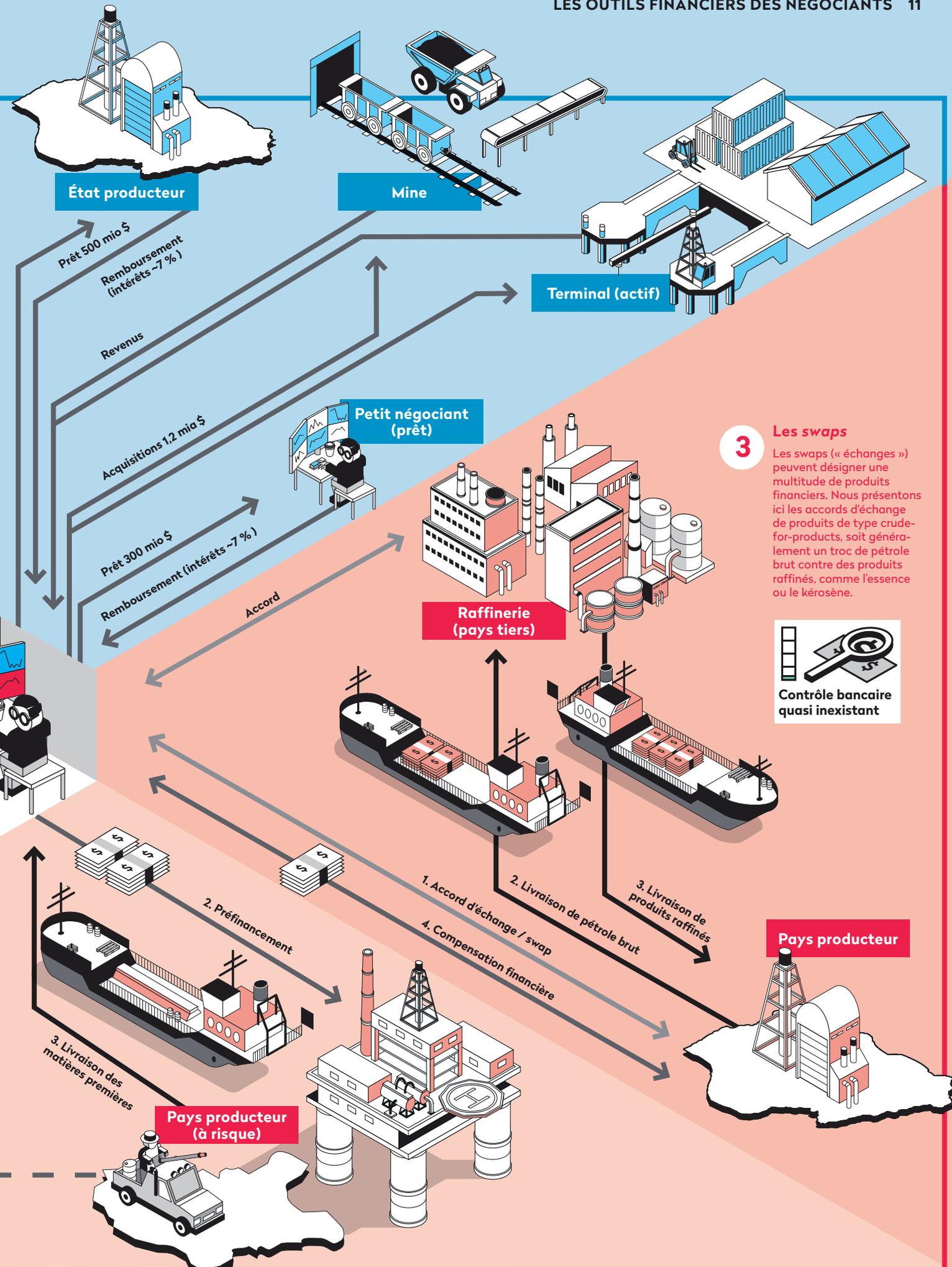
Une lettre de crédit est un engagement à effectuer un paiement. Elle est considérée comme le plus sûr des instruments financiers du secteur car elle est garantie par de la marchandise physique.



## 4 Les préfinancements

Ces opérations se basent sur l'achat futur d'une certaine quantité de matières premières en échange de prêts octroyés à une compagnie d'État.





3

**Les swaps**

Les swaps (« échanges ») peuvent désigner une multitude de produits financiers. Nous présentons ici les accords d'échange de produits de type crude-for-products, soit généralement un troc de pétrole brut contre des produits raffinés, comme l'essence ou le kérosène.



## 3

## Les swaps

### Comment ça marche

Il s'agit ici des accords d'échange de produits, soit généralement un troc de pétrole brut contre des produits raffinés. Ce type de *swap* est conclu avec des pays n'ayant qu'une faible capacité de raffinage et qui doivent importer des produits raffinés pour satisfaire leurs besoins domestiques. Le pays producteur s'engage à livrer du pétrole brut à un prix fixé à l'avance contre la livraison d'une quantité fixe de produits raffinés. Une équation complexe en raison des déséquilibres entre le brut reçu et les produits délivrés qui sont inhérents à ce type d'opérations.

### Avantages pour les négociants

- L'échange de pétrole brut contre des produits raffinés permet quasiment de se passer de banque et de ses commissions.
- Il permet aussi de nouer une relation privilégiée avec un État producteur en s'accordant un accès garanti à son brut.

### Risques

- Ces échanges se passent la plupart du temps sous le radar bancaire.
- L'équation compliquée résultant de cet échange offre beaucoup de possibilités de dissimuler commissions et pots-de-vin.
- Forte dépendance des États producteurs aux traders.

### Contrôle bancaire quasi inexistant

Le *swap* permet de diminuer l'implication bancaire, dont les commissions, mais aussi les contrôles. Il existe par ailleurs une forte opacité autour des accords de troc entre les multinationales du négoce et les pays en développement, et il n'y a pas de standards internationaux portant sur les contrats de type *crude-for-products*.



## 4

## Les préfinancements

### Comment ça marche

Les États producteurs de matières premières qui ont des difficultés à accéder aux marchés financiers (en raison de leur fort endettement) se voient proposer par les négociants des crédits dits de « préfinancement », contre un accès garanti à leur production pour assurer le remboursement. Ces opérations se basent sur l'achat futur d'une certaine quantité de matières premières en échange de prêts octroyés généralement à une compagnie d'État.

### Avantages pour les négociants

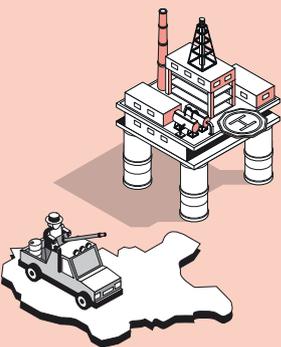
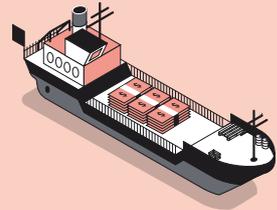
- Le trader s'offre un accès à moyen ou long terme aux réserves pétrolières d'un pays à un prix fixe.
- Il en résulte une situation de monopole ou de quasi-monopole sur l'achat de pétrole du pays producteur concerné.

### Risques

- L'opacité règne sur ces contrats de préfinancement.
- Fort risque de dépendance et de gonflement de la dette du pays producteur.
- En cas de chute des cours pétroliers, le producteur doit rembourser la même somme en pompant plus de pétrole, nourrissant ainsi un cercle vicieux.

### Contrôle bancaire inexistant

- Pour ce type de préfinancement, les négociants utilisent généralement les lignes de crédit obtenues par les banques. Ces dernières ont rarement accès à la formule qui permet de fixer le prix du baril qui permettra au négociant de se rembourser. En outre, contrairement au secteur bancaire, les traders n'ont aucune obligation quant à l'utilisation effective de ces prêts.





# Norilsk Nickel : le serial pollueur russe vend ses métaux depuis Zoug

Depuis le déversement accidentel fin mai de 21000 tonnes de diesel dans deux rivières du Grand Nord sibérien, l'incurie environnementale de Norilsk Nickel, premier producteur mondial de nickel et de palladium, explose au grand jour. Moins connue : la responsabilité indirecte de la Suisse, qui abrite la société de trading de ce géant minier.

AGATHE DUPARC

Il est midi passé, ce vendredi 29 mai. Andreï Afinogenov roule sur les routes du Grand Nord sibérien au volant de sa voiture japonaise. Le voilà qui s'approche de la centrale thermique numéro 3, un énorme complexe alimentant Norilsk, une ville de 170 000 âmes située au-delà du cercle polaire, au nord de la région de Krasnoïarsk. Étrange, constate-t-il : plusieurs flaques, dont certaines très profondes, se sont formées sur la chaussée. Il est contraint de s'arrêter. Andreï a tout juste le temps de s'apercevoir que ce qu'il prenait pour de l'eau empestée le carburant, et de s'extraire par le toit de son véhicule, avant que celui-ci ne se transforme en torche.

Un banal fait divers ? Non, le début d'une des plus grosses catastrophes écologiques de la région arctique, dont la responsabilité incombe au géant MMC Norilsk Nickel (Nornickel), premier producteur mondial de nickel raffiné et de palladium, propriétaire de cette usine thermique, via sa filiale énergétique de Norilsk-Taïmyr (NTEK). Quelques minutes plus tôt, une gardienne du site avait constaté que l'énorme cuve n° 5 de gasoil s'était dépressurisée et qu'elle commençait à fuir. Les pompiers ont mis deux heures pour venir à bout de l'incendie provoqué par la voiture d'Andreï. Alors qu'ils aspergent les lieux de neige carbonique, 21 000 tonnes de carburant se répandent dans la toundra, comme le montre une vidéo amateur. Celui-ci souille la terre et atteint les cours d'eau à proximité : d'abord la Daldykan puis l'Ambarnaïa. Le rejet est massif ! Une marée de couleur pourpre ne tarde pas à se former à la surface de l'eau, visible depuis l'espace. Ces images dramatiques feront le tour de la planète.

Sur les réseaux sociaux, plusieurs internautes lancent l'alerte. Un habitant du coin filme la manière dont il recueille dans la rivière Ambarnaïa une eau visqueuse qui s'enflamme, invitant sarcastiquement les automobilistes à venir faire le plein.

## Une catastrophe écologique

Ce désastre écologique rappelle celui de la marée noire provoquée par le pétrolier Exxon Valdez au large des côtes de l'Alaska en 1989. Il faut pourtant attendre deux jours pour que la gravité des faits remonte jusqu'au sommet de l'État russe et que des opérations de secours soient enfin lancées.

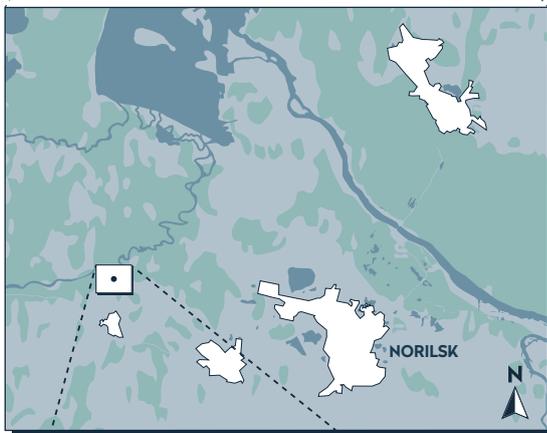
Depuis la catastrophe, la machine à communiquer de Nornickel tourne à plein régime. Le géant minier affirme avoir pu récupérer 90 % du diesel grâce au pompage de centaines de mètres cubes d'eau et en excavant les sols souillés. L'installation de barrages de confinement flottants aurait empêché la progression du carburant vers le lac Piassino, une vaste réserve d'eau douce en aval. Faux, répondent plusieurs experts russes indépendants. À la mi-juin, l'hydroécologiste Georgii Kovanosyan s'est rendu sur place pour faire des mesures. Les teneurs en hydrocarbures étaient deux fois et demie supérieures aux normes. Plus inquiétant encore : des traces de polluants ont également été trouvées en aval du lac, dans le fleuve Piassina, un cours d'eau d'une importance vitale pour la péninsule de Taïmyr et qui se jette dans la mer arctique de Kara.

Parsemée de nombreux lacs et rivières, cette région riche en minerais et charbon est habitée par des peuples semi-nomades vivant de l'élevage de rennes et

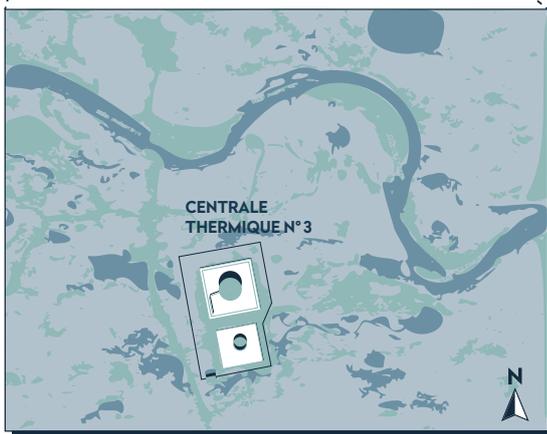
1.



2.



3.



La région de Krasnoïarsk est située au nord du cercle polaire en Sibérie (Russie). La centrale thermique n° 3 appartient à une filiale du géant MMC Norilsk Nickel. C'est la cuve n° 5 de cette centrale qui est à l'origine du désastre écologique.

de la pêche. Elle abrite une flore et une faune fragiles, dont des ours blancs ainsi que les derniers troupeaux de bœufs musqués encore sauvages. C'est tout cet écosystème qui est mis en péril.

### Une cuve qui date de 1985

Nornickel s'est empressée d'émettre l'hypothèse d'un accident provoqué par le réchauffement climatique, qui touche de plein fouet la Sibérie du Nord. Avec le dégel progressif du permafrost (le sol autrefois perpétuellement gelé des régions arctiques), des glissements de terrain se produisent de plus en plus souvent, fragilisant les fondations des immeubles et des usines. C'est ainsi que la cuve de diesel se serait effondrée sur elle-même.

La réalité est plus confuse. Le réservoir à l'origine du désastre avait été construit en 1985. Selon le Service fédéral de supervision écologique, technologique et nucléaire (Rostekhnadzor), il aurait dû être réparé en 2016 et depuis cette date, les registres de Nornickel indiquaient qu'il était hors exploitation. De son côté, le géant minier affirme avoir procédé à des réfections en 2017 et à des tests hydrauliques et un audit de sécurité industrielle en 2018.

### Réprimandé par Poutine

Rostekhnadzor a qualifié d'«alarmants» les risques d'accident dans d'autres installations industrielles de Nornickel, constatant que la maintenance y était insuffisante et que la plupart des sites ne disposaient pas de systèmes automatiques de prévention des fuites. Un plan de sécurité industrielle a été demandé en urgence. Le groupe minier ne manque pourtant pas de moyens ! En 2019, Nornickel a réalisé un chiffre d'affaires avoisinant les 14 milliards de dollars, avec un bénéfice net s'élevant à 6 milliards de dollars. Il a versé 4,8 milliards de dollars de dividendes à ses actionnaires.

Le 5 juin, Journée mondiale de l'environnement, Vladimir Poutine a tancé son allié de longue date, l'oligarque Vladimir Potanine, directeur général et principal actionnaire de Nornickel, dont la fortune est passée de 26,7 milliards à 23,1 milliards de dollars après l'accident. Lors d'une visioconférence retransmise à la télévision, le président lui a demandé avec insistance combien aurait coûté le remplacement de la cuve, n'obtenant qu'un marmonnement gêné de la part de l'homme le plus riche de Russie.

L'état d'urgence a été proclamé et le comité d'enquête – l'organe fédéral chargé à Moscou des enquêtes criminelles complexes – s'est saisi du dossier. Une enquête pénale pour violation de la loi sur l'environnement et négligence a été ouverte. Elle vise pour l'instant trois responsables de la centrale : le directeur et deux ingénieurs placés en détention provisoire jusqu'à la fin juillet.

Fait totalement inédit, l'agence russe de surveillance de l'environnement (Rosprirodnadzor) réclame à Nornickel un dédommagement «volontaire» record de



Vladimir Potanine, l'homme le plus riche de Russie, au milieu à gauche de l'écran, sermonné par Vladimir Poutine lors d'une vidéoconférence de gestion de la catastrophe écologique.

© Sputnik/Alexei Nikolsky via Reuters

147,8 milliards de roubles (soit 1,9 milliard de francs). Une somme contestée par le groupe, qui chiffre l'accident à 136 millions de francs et continue à produire des brochures en apparence très documentées pour expliquer le formidable travail de nettoyage effectué. Un « groupe de travail environnemental » a été mis sur pied à la hâte, appelant « à mettre davantage l'accent sur les questions environnementales dans la culture d'entreprise ».

Cotée à la bourse de Moscou et de Saint-Petersbourg, l'action Nornickel a connu un fort recul, suscitant l'inquiétude de bon nombre de petits actionnaires, comme l'a souligné le *Financial Times*. Le géant de l'aluminium russe Rusal, qui détient 28 % de Nornickel, appelle Vladimir Potanine à « changer l'équipe de direction » et à « réviser les règles du groupe concernant les questions environnementales et de sécurité ».

#### Nornickel et sa base arrière suisse

Nornickel a longtemps vécu à l'abri des regards, ne rendant de comptes à personne. Ses principaux gisements et sites de production se trouvent sur la péninsule de Taïmyr ainsi que sur la presqu'île de Kola, au nord de la Russie occidentale, à l'intérieur du cercle polaire. Elle compte aussi plusieurs sociétés auxiliaires en Russie, Finlande, Afrique du Sud et Australie.

Mais depuis une vingtaine d'années, le groupe dispose aussi d'une base arrière en Suisse. Depuis 2002, une filiale du groupe, Metal Trade Overseas AG, officie discrètement à Zoug, installée dans le centre commercial de Metalli sur la Baarerstrasse 18, à deux pas de la gare, à la même adresse qu'un marchand de chaussures. D'après

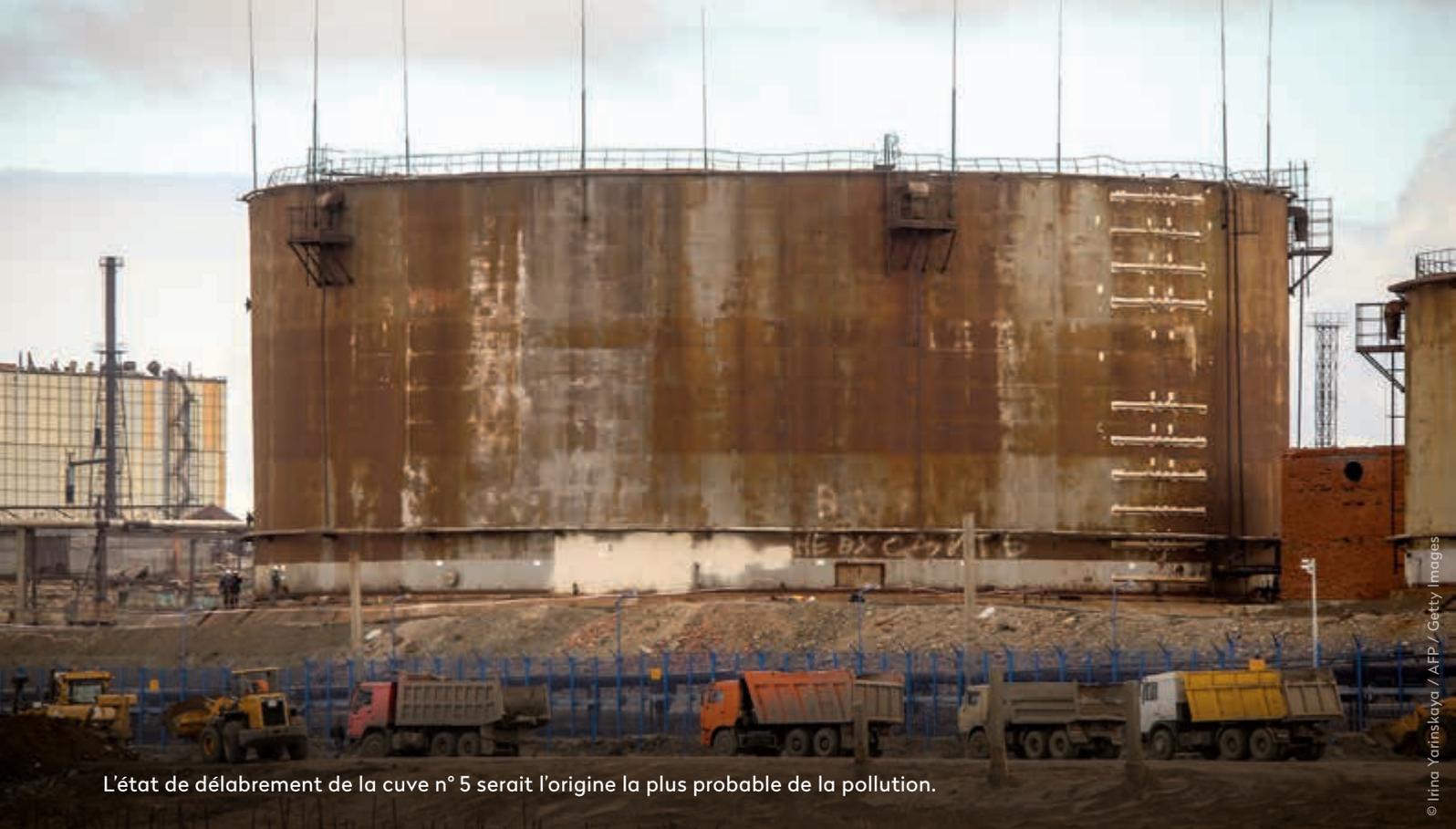
le rapport annuel 2019 de Nornickel, Metal Trade Overseas AG joue un rôle central dans les affaires du groupe. C'est à travers cette société de négoce qui exerce surtout des tâches logistiques et financières que Nornickel vend toute sa production provenant de Russie et de Finlande à l'étranger, vers l'Europe, la Chine et les États-Unis. Il s'agit de nickel et de palladium, mais aussi de platine, cuivre, cobalt et autres métaux précieux.

Une autre entité, Norilsk Nickel Holding SA, fondée à Genève en 2000 puis un temps domiciliée à Sarnen (Obwald), était jusqu'en novembre 2019 inscrite à la même adresse zougoise. Son siège social a depuis été transféré à Limassol (Chypre). Enfin de 2000 à 2018, une autre société, Norilsk Nickel Services SA (anciennement Norilsk Metal Trading SA), était domiciliée à Genève, au 50 rue du Rhône.

Durant ses années genevoises, le groupe s'est financé auprès de banques de la place, obtenant des lignes de crédit de BNP Paribas, ING, mais aussi UBS, Credit Suisse et la Banque Cantonale Vaudoise, comme le détaille le rapport financier 2008 de Nornickel. Dans les rapports financiers suivants, ces informations ont été remplacées par les mentions « banque A », « banque B », etc.

#### Généreux mécène...

Personne ne s'inquiétait alors des ravages environnementaux du géant minier. En février 2016, il était même chaleureusement remercié pour avoir financé la reconstruction du Salon russe au Palais des Nations, le siège de l'ONU, se vantant de ses actions caritatives en faveur de la population des villes du cercle polaire. Désormais seul point d'ancrage en Suisse, Metal Trade Overseas AG



L'état de délabrement de la cuve n° 5 serait l'origine la plus probable de la pollution.

© Irina Yarinskaya / AFP / Getty Images

emploie une quinzaine de personnes. Sa raison d'être est vraisemblablement d'alléger les impôts du groupe, selon le schéma légal des « prix de transfert » consistant à rapatrier les bénéfices d'une multinationale dans des juridictions fiscalement clémentes. Le taux d'imposition du canton de Zoug sur les bénéficiaires est de 11,5 %, l'un des plus bas en Europe.

Son directeur général, le Français Christophe Koenig, a été engagé début mai dernier, également nommé à la tête des ventes et du marketing au niveau mondial pour l'ensemble du groupe. « Je suis impatient de rejoindre une entreprise métallurgique de classe mondiale dotée d'un modèle d'entreprise extrêmement solide, avec une base de production à faible émission de carbone et à coût compétitif, un portefeuille essentiel de métaux pour l'avenir durable de la société et un plan d'investissement impressionnant qui donne la priorité à la gestion de l'environnement et soutient le développement de nouvelles technologies révolutionnaires », s'est enthousiasmé cet ancien du groupe Aurubis, l'une des plus grosses fonderies de cuivre en Europe.

Mauvais timing ! Un mois plus tard, le monde entier découvrirait comment Nornickel néglige certaines de ses infrastructures, et émet des contre-vérités avec un mépris affiché pour les normes environnementales.

### ... et pollueur en série

Depuis, la série noire se poursuit. Le 28 juin, des journalistes de l'hebdomadaire d'opposition *Novaya Gazeta* et des activistes de Greenpeace Russie ont pris le groupe en flagrant délit de rejets toxiques dans la nature. Dans

une vidéo postée sur YouTube, on voit comment de l'eau pompée dans le réservoir de résidus de l'usine d'enrichissement de Talnakh (à 25 km de Norilsk), propriété de Nornickel, est rejetée par de gros tuyaux dans la rivière Harayelah, un cours d'eau qui se jette aussi dans le lac Piassino. Rien à voir avec un accident, cette fois-ci. Des responsables du site sont arrivés en catastrophe sur les lieux pour stopper la pompe et démanteler les tuyaux. Trois personnes ont été licenciées.

Enfin, jamais deux sans trois : le 12 juillet, c'est un pipeline de Norilsktransgaz – une société appartenant aussi à Nornickel – qui s'est percé, laissant s'échapper 44,5 tonnes de kérosène près de Toukhard, un village de 900 âmes, également situé sur la péninsule de Taïmyr.

Une lettre ouverte signée par six médias russes d'opposition dénonce l'arrogance avec laquelle le géant minier tente de museler toute information indépendante. Un député moscovite s'est récemment vu confisquer, à l'aéroport de Norilsk, des échantillons de terre et d'eau qui devaient être analysés dans un laboratoire de la capitale.

Vassili Ryabinine, ancien collaborateur de l'agence russe de surveillance de l'environnement de Norilsk, a démissionné de son poste après la catastrophe du 29 mai. Il accuse Nornickel de pratiquer depuis des décennies une politique de « rétention d'information ». Selon lui, des violations crasses des normes environnementales se produisent chaque jour sans que personne n'en sache rien, les autorités locales et fédérales n'ayant jusqu'ici manifesté aucune volonté d'agir. « Si des journalistes viennent à Norilsk, je peux leur trouver à chacun une conduite d'où sort quelque chose qui pollue »,



21 000 tonnes de diesel se sont écoulées dans les rivières de la toundra.

a-t-il lancé lors d'une conférence de presse organisée par Novaya Gazeta et Greenpeace.

L'ONG WWF-Russie a pu documenter, images satellites à l'appui, plusieurs suspicions de rejets d'eaux usées et non traitées, entre juin 2017 et juillet 2019, dans les rivières et plans d'eau des environs de Norilsk, à proximité de plusieurs mines et usines du groupe, dont celle de Talnakh. Ces incidents n'avaient jamais été rendus publics.

En juin 2016, le géant minier avait tout de même été contraint de fermer sa fonderie de nickel implantée au cœur même de Norilsk. Construite en 1942, ce mastodonte rejetait chaque année près de 400 000 tonnes de dioxyde de soufre, empoisonnant ainsi massivement l'air de la ville. Plus aucune végétation ne poussait dans un rayon de 30 km, notamment en raison des pluies acides. Cette fermeture a été présentée comme un grand pas en avant. Toutes les activités de traitement de nickel pour la région ont été transférées dans l'usine «Nadejda», située à 12 kilomètres, tout juste reconstruite et modernisée.

#### L'espoir cramoyse de notre ambassadeur

Nadejda signifie espoir en russe. Mais quatre mois après, c'est sur ce même site que se produisait un rejet accidentel d'oxyde de fer dans la rivière Daldykan (encore elle !) dont les eaux étaient soudain devenues rouge sang, horrifiant les promeneurs et les cueilleurs de baies. Nornickel avait d'abord nié l'évidence, envoyant aux journalistes des clichés montrant une eau d'un bleu pur. Puis il expliquait que la pollution n'avait pas le moindre caractère toxique. L'affaire s'était soldée par une amende équivalente à 450 francs suisses.

En avril 2017, anecdote plutôt piquante, l'usine «Nadejda» avait reçu la visite d'Yves Rossier, l'ambassadeur suisse en Russie. Nornickel, déjà très soucieux de restaurer son image sur le plan écologique, s'était fendu d'un communiqué de presse (disponible seulement en russe). «Lorsque les entreprises adoptent des méthodes de production environnementales plus globales, elles améliorent simultanément leur efficacité. C'est ce qui s'est passé avec Nornickel : en comparaison avec son mode de fonctionnement d'il y a 20 ans, le groupe a non seulement amélioré sa productivité au cours de cette période, mais il est également devenu plus écologique», avait déclaré le diplomate fribourgeois, tout juste nommé à son poste.

Les récents événements montrent qu'il ne s'agissait que de vœux pieux. Ils questionnent aussi le rôle de la Suisse, car ce n'est pas la première fois que celle-ci est impliquée dans une gigantesque catastrophe écologique. C'était déjà le cas au Brésil, où la rupture d'un barrage minier de Vale, qui dispose d'une filiale en Suisse, avait coûté la vie à des centaines de personnes. Tout comme dans le golfe du Mexique, où l'explosion d'une plateforme pétrolière de BP avait provoqué une pollution massive. Celle-ci était exploitée par Transocean, une société qui a son siège à Steinhausen, dans le canton de Zoug. L'initiative pour des multinationales responsables est également nécessaire pour ce type de sociétés très problématiques, dont les activités pilotées depuis la Suisse sont peu connues. Si elle était acceptée, la filiale helvétique de Nornickel devrait rendre des comptes, divulguer les autres risques environnementaux identifiés sur sa chaîne d'approvisionnement et s'engager de manière contraignante à exercer son influence pour les éviter.

# Pour Glencore, les soldes minières coûtent cher

La menace du bras de la justice états-unienne n'a pas empêché une filiale de Glencore de poursuivre ses paiements envers l'embarrassant Dan Gertler, selon les dernières révélations de lanceurs d'alerte africains. Ce diamantaire israélien, proche du pouvoir congolais et placé sur la liste des individus sanctionnés, avait été mandaté par Glencore pour négocier avec Kinshasa les concessions de mines de cuivre et de cobalt. Le procureur suisse a confirmé fin juin l'ouverture d'une enquête pénale contre le groupe zougais pour corruption à la suite d'une dénonciation de Public Eye.

ADRIÀ BUDRY CARBÓ

Qu'il le veuille ou non, le sort du géant zougais du négoce et de l'extraction est définitivement lié à celui de Dan Gertler. Ce diamantaire israélien, fréquemment cité dans les affaires de fuite de données de paradis fiscaux, proche du pouvoir de la République démocratique du Congo (RDC) à qui il aurait vendu des armes en 2001 en échange d'un monopole sur la vente de diamants, a été placé, ainsi que 18 de ses entreprises, sous sanctions états-uniennes fin 2017. Objectif : empêcher Dan Gertler de perpétuer ses activités présumément délictueuses au Congo. Le dossier est embarrassant pour la multinationale suisse, qui s'était associée à l'homme d'affaires israélien afin d'obtenir la concession de mines de cuivre et de cobalt dix ans plus tôt.

La menace du bras de la justice états-unienne n'a pourtant pas empêché Dan Gertler de poursuivre ses affaires congolaises. C'est ce que révèle l'enquête «Des sanctions, mine de rien», publiée le 2 juillet par la Plateforme de Protection des Lanceurs d'Alerte en Afrique (PPLAAF) et l'ONG Global Witness. Celle-ci démontre notamment comment la réorganisation du réseau de sociétés et entités offshore de l'Israélien lui a permis de continuer à percevoir des paiements de la filiale de Glencore Mutanda.

## L'euro pour contourner les sanctions

Des documents bancaires attestent que l'une des entités contrôlées par l'homme d'affaires aurait perçu 13,3 millions d'euros de paiements de royalties entre le 27 et le 30 juillet 2018, ainsi que 4,6 millions d'euros le 22 juin de la même année (ce dernier versement avait été reconnu par Glencore dans son annonce de résolution du cas).

Il faut dire que, après la mise en place des sanctions, la multinationale fondée par Marc Rich s'est retrouvée dans un triangle infernal entre la pression des États-Unis, ses intérêts commerciaux congolais et un associé tout aussi incontournable sur place qu'indésirable auprès des institutions financières.

La question du choix de la devise des paiements (en euros) est centrale puisque les sanctions des États-Unis empêchent quiconque se trouvant sur la liste du Trésor états-unien d'effectuer des transactions en dollars. Or en RDC, les paiements ainsi que les contrats sont habituellement libellés dans cette monnaie.

En décidant de maintenir le versement de ses royalties à Dan Gertler, Glencore s'est exposée à des risques de sanctions de la part des États-Unis. D'autant que le 15 juin 2018, le Trésor a sanctionné 14 nouvelles entités affiliées à Dan Gertler, dont une certaine Ventora Development SASU. Un mois plus tard, la multinationale de Zoug admettait l'ouverture d'une enquête du ministère de la Justice des États-Unis pour soupçons de corruption en RDC, au Nigeria et au Venezuela.

## Le nouveau réseau Gertler

Dan Gertler avait pourtant pris des précautions. L'enquête de PPLAAF et Global Witness décrit les mouvements du clan Gertler une semaine seulement après le premier train de sanctions fin 2017. Le siège de l'entité Fleurette Mumi Holdings Limited, associée à l'Israélien et domiciliée aux Îles Vierges britanniques, a alors été relocalisée en RDC et renommée Ventora Development. C'est elle qui a perçu les paiements de la filiale de Glencore.

Les documents bancaires confidentiels analysés par PPLAAF mettent également à jour un nouveau réseau d'entités congolaises et européennes, directement ou indirectement connectées à Dan Gertler, ainsi que des individus «connectés à une opération professionnelle de blanchiment d'argent» en Europe et en Israël. Ces schémas, hautement complexes, auraient permis de sortir des millions de dollars de la RDC et d'en payer autant à la société minière d'État Gécamines. Les conclusions de l'enquête montrent également le rôle trouble joué par la banque Afriland First Bank en RDC, qui a encaissé les versements du clan Gertler, ainsi que de potentiels manquements aux procédures bancaires de

diligence raisonnable de toutes les entités qui ont compensé les euros et dollars du Congo.

Dans sa réponse à PPLAAF et Global Witness, Glencore affirme avoir «soigneusement examiné ses options juridiques et commerciales dans le cadre de son litige avec Ventora, et considéré que la seule option viable pour éviter le risque de saisie de ses actifs en RDC» était de payer «les royalties dans une devise autre que le dollar US, sans impliquer de personnes américaines».

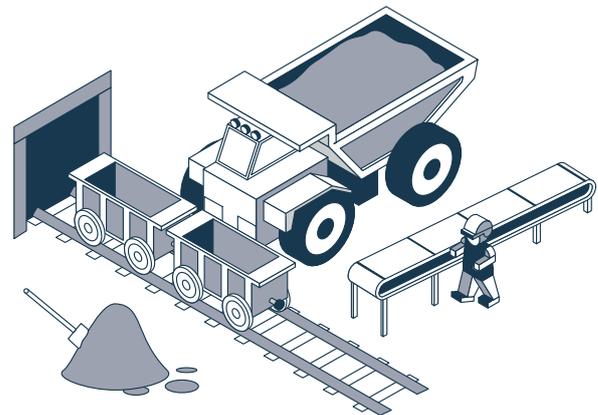
### Le procureur suisse enquête

Et pourtant, l'étau se resserre autour de Glencore. Le 19 juin, après la clôture de bourse hebdomadaire, le groupe zougais a annoncé, par communiqué, faire l'objet d'une enquête pénale du Ministère public de la Confédération (MPC) pour «défaut d'organisation» lié à des faits présumés de corruption en République démocratique du Congo. Soit le même chef d'inculpation qui avait condamné, l'automne dernier, le négociant genevois Gunvor à verser 94 millions de francs, cette fois pour des activités illicites au Congo-Brazzaville et en Côte d'Ivoire.

Fin 2017, Public Eye avait déposé une dénonciation pénale auprès du MPC concernant les activités de Glencore en RDC. De nouveaux documents, révélés dans le cadre de la fuite de données Paradise Papers, fournissaient «des indices de malversations entourant l'acquisition de mines». Ces mines avaient fait l'objet de l'intermédiation de Dan Gertler entre 2008 et 2009, contre un prêt secret de 45 millions de dollars, versé

en actions de la société Katanga Mining. Celui-ci était conditionné à la réussite des négociations avec le gouvernement de l'ancien président Kabila, réputé proche de l'Israélien. La «patte Gertler» avait permis de faire fondre le «pas de porte», un droit d'entrée sur la mine, de 585 à 140 millions de dollars. Une très mauvaise opération pour la RDC, qui aurait perdu l'équivalent d'un dixième de son budget.

Cette histoire semble également coûter cher à Glencore. Outre ses problèmes juridiques qui ont plombé son cours de bourse, la multinationale a dû déboursier de grosses sommes pour satisfaire aux exigences de Dan Gertler. Le rachat des parts de la mine Mutanda lui a coûté 922 millions de dollars. Selon l'organisation belge Resource Matters, Glencore devait, rien qu'en 2018, 110 millions de dollars de royalties aux sociétés affiliées à Gertler. Au Congo, les rabais miniers peuvent coûter cher.



## Des «affaires» Glencore partout dans le monde

- Juin 2020 : ouverture d'une enquête du Ministère public de la Confédération pour défaut d'organisation lié à des faits présumés de corruption en République démocratique du Congo.
- Décembre 2019 : enquête du cabinet britannique anticorruption Serious Fraud Office pour soupçons de corruption dans la conduite de ses affaires.
- Avril 2019 : ouverture d'une enquête du régulateur des marchés à terme des États-Unis, la Commodity Futures Trading Commission, pour soupçons de corruption en lien avec des opérations sur les matières premières.
- Décembre 2018 : le Ministère public fédéral brésilien annonce l'ouverture d'une enquête contre Glencore et ses deux concurrents Vitol et Trafigura, pour soupçons de versement de pots-de-vin à des fonctionnaires de la société pétrolière d'État Petrobras.
- Juillet 2018 : dépôt d'une «class action» (recours collectif), devant le Tribunal de district du New Jersey, d'un groupe d'actionnaires états-uniens qui accusent Glencore d'avoir menti au sujet des accusations de corruption pour ne pas plomber le cours de son action.
- Depuis juillet 2018 : enquête du ministère de la Justice des États-Unis pour des soupçons de corruption et de blanchiment d'argent au Nigeria, en République démocratique du Congo et au Venezuela depuis 2007.

# Glencore (enfin) mise face à ses responsabilités en Zambie

En 2011, Public Eye révélait deux scandales impliquant Glencore en Zambie dans son ouvrage «Swiss Trading SA – La Suisse, le négoce et la malédiction des matières premières»: des pratiques d'optimisation fiscale agressive et l'intoxication de la population de la ville zambienne de Mufulira, aux abords de la mine de cuivre de la filiale de Glencore Mopani. Les deux affaires ont été sanctionnées d'un jugement historique en Zambie.

ANDREAS MISSBACH

Le soir du 31 décembre 2013, Beatrice Miti est l'invitée d'honneur du culte du nouvel an au «Chawama Hall», situé à moins de deux kilomètres de la mine de Glencore. La politicienne zambienne est réputée et appréciée à Mufulira pour ses années de lutte contre les émissions de soufre de Mopani. Ce soir encore, comme c'est si souvent le cas, la cuivrière dégage des émissions toxiques que le vent pousse jusque dans les quartiers résidentiels. Soudain, Beatrice Miti est victime d'un arrêt respiratoire, perd connaissance, et meurt d'un arrêt cardiaque. Selon le rapport d'autopsie, son décès est dû à l'inhalation de gaz toxiques, et son veuf, Geoffrey Miti, décide donc de porter plainte contre Mopani. Le procès durera plusieurs années.

En 2016, le tribunal de grande instance de la ville de Kabwe lui accorde une indemnité d'environ 40 000 francs pour la mort de sa femme, et stipule dans son jugement que l'exploitation de Glencore a dépassé les limites de pollution en vigueur en Zambie. Pendant le procès, les avocats de la multinationale avançaient que Mopani n'était pas tenue de respecter les limites zambiennes car un accord avait été conclu avec le gouvernement lors de la privatisation de la mine. Mopani faisait en outre témoigner deux médecins qui contestaient les conclusions du rapport d'autopsie et estimaient que les causes du décès étaient le diabète, le tabagisme et des problèmes cardiaques. Beatrice Miti était non-fumeuse.

Glencore s'oppose au jugement et fait appel auprès de la Cour suprême de Zambie, arguant que Mopani n'aurait fait preuve d'aucune négligence et que les émissions ne seraient pas la cause du décès.

## Le droit à la vie menacé

La Cour suprême vient de rendre son arrêt le 24 août dernier. Elle confirme dans son intégralité le jugement rendu en première instance, et multiplie par deux l'indemnisation à verser à la famille de la victime. Geoffrey Miti n'en bénéficiera malheureusement pas : il est décédé durant les années qu'aura duré le procès. L'arrêt rendu par la Cour suprême est sans appel : la filiale de Glencore Mopani a mis en danger le droit à la vie de la population de tout un quartier

à travers ses émissions de soufre. En outre, les autorités environnementales zambiennes la critiquent fermement car elle n'a pas respecté les limites imposées par la loi.

Cela signifie-t-il que l'initiative pour des multinationales responsables n'est désormais plus nécessaire si les victimes ou leur famille parviennent à faire valoir leurs droits? Loin de là, malheureusement. Il a certes été possible pour une fois de mettre Glencore face à ses responsabilités en Zambie mais, dans d'autres cas, comme au Congo, au Tchad ou au Pérou, la multinationale n'est toujours pas tenue de répondre de ses actes. Dans de nombreux pays en développement, un procès juste est toujours de l'ordre de l'impossible ou relève du coup de poker à cause du haut niveau de corruption. En Zambie également, Beatrice Miti n'a pas été la première victime des activités de Mopani. Les familles des nombreuses autres victimes n'avaient toutefois pas les moyens de saisir les tribunaux. Par ailleurs, de nombreuses personnes vivant à Mufulira souffrent encore de maladies n'entraînant pas directement la mort et les toits de leurs maisons sont régulièrement endommagés par des pluies acides. L'affaire Mopani est un exemple flagrant – désormais confirmé par la Cour suprême – de la façon dont une multinationale suisse piétine en toute connaissance de cause les droits d'une population. Un oui à l'initiative le 29 novembre prochain permettra d'empêcher que de telles injustices continuent de se produire à l'avenir.

## Glencore doit passer à la caisse pour son cuivre

Même pays, autre affaire : en avril 2011, Public Eye et ses partenaires en Zambie, en France et au Canada déposent une plainte contre Glencore auprès du «point de contact national» pour les lignes directrices de l'OCDE à l'égard des entreprises multinationales. Nous reprochions alors au géant zougais des matières premières de manipuler sa comptabilité en Zambie pour échapper à l'impôt. Alors que le prix du cuivre était à son plus haut niveau, la filiale zambienne de Glencore, Mopani, a enregistré des pertes année après année – et n'a ainsi jamais payé d'impôts sur ses bénéfices. La plainte se fonde sur un audit de deux sociétés



La mine de Mopani sera-t-elle bientôt à nouveau en main étatique ? Glencore chercherait désormais à s'en séparer.

© Karim van Lohuizen / Noor / Keystone

de révision, mené en 2009 à la demande des autorités fiscales zambiennes et avec le soutien de la Norvège. Cet audit relève plusieurs irrégularités. Parmi les plus évidentes : les revenus de ses ventes de cobalt étaient étonnamment bas et ses prix de vente du cuivre étaient inférieurs aux prix de référence internationaux. Comme Glencore est pratiquement le seul acheteur auprès de Mopani, les transactions réalisées sur la base d'un prix du cuivre inférieur aux prix du marché constituent une violation évidente des principes de pleine concurrence de l'OCDE. Selon ces principes, les groupes ont l'obligation de se conformer aux prix du marché pour leurs transactions internes. Cette disposition vise précisément à empêcher ce que Glencore a fait pendant des années en sous-facturant ses produits : priver de recettes fiscales un pays riche en ressources naturelles.

### **Un jugement «déterminant»**

La Cour suprême de Zambie a statué en mai dernier que ce principe avait effectivement été enfreint. Si le procès a duré si longtemps, c'est en premier lieu car les avocats de Glencore ont fait recours à deux reprises contre une décision de la Cour, que les autorités fiscales zambiennes avaient saisie. Bien que le montant soit relativement peu élevé – Mopani doit verser 13 millions de dollars de redressement fiscal –, le représentant permanent de la Zambie auprès de l'Union africaine, Emmanuel Mwamba, parle d'un «jugement déterminant et remarquable».

Nous avons appris fin août que Glencore est en négociations avec le gouvernement zambien pour lui revendre Mopani.



© Fabian Blasio

## Le « Dirty Diesel » suisse plus nocif que celui des raffineries sauvages du Nigeria

Dans le dédale des cours d'eau du delta du Niger, du pétrole brut dérobé est discrètement transformé en essence ou en diesel de manière artisanale. Pas étonnant que les carburants produits dans ces conditions présentent des taux de soufre particulièrement élevés. Et pourtant, selon les résultats d'une récente étude, le carburant distribué par le géant suisse du négoce Vitol est encore plus nocif.

ANDREAS MISSBACH

C'est l'un des paradoxes de la « malédiction des ressources » : le Nigeria exporte du pétrole brut d'excellente qualité, réputé pour sa faible teneur en soufre, mais doit importer des produits raffinés pour répondre à la demande de son marché intérieur en produits raffinés. En 2016, notre enquête « Dirty Diesel » avait révélé que ces carburants, comme ceux d'autres pays ouest-africains, étaient fournis par des négociants suisses et surtout que leur teneur en soufre dépasse souvent de plusieurs centaines de fois la norme suisse.

Les quatre raffineries étatiques du Nigeria sont soit hors service, soit elles tournent avec une capacité très réduite. Il en résulte une pénurie compensée, d'une part, par des importations massives, mais aussi par des carburants produits illégalement. Le nombre de « raffineries sauvages » et leur volume de production ont fortement augmenté ces dernières années. Elles couvrent désormais entre 5 et 20 % des besoins du Nigeria en essence et diesel.

Ces installations rudimentaires sont très dangereuses : elles polluent l'air, les eaux et les sols dans les mangroves, et des explosions surviennent régulièrement. Mais elles représentent une source de revenus importante pour les populations pauvres du delta qui ne retirent sinon aucun bénéfice des énormes richesses pétrolières de la région.

Le réseau britannico-nigérian Stakeholder Democracy Network (SDN), organisation partenaire de Public Eye, s'est penché sur les conséquences sanitaires de l'utilisation de ces carburants illégaux. Il a pris comme modèle la procédure que nous avons suivie pour notre enquête « Dirty Diesel » et a analysé des échantillons de carburants. Pour obtenir des valeurs de référence, SDN a analysé des échantillons de stations-service officiels de compagnies internationales et locales, en s'attendant à trouver une meilleure qualité dans les produits importés. À noter qu'au début 2016, il n'y avait encore aucune

station-service ayant des liens avec la Suisse au Nigeria. C'est pourquoi nous avons renoncé à l'époque à prélever des échantillons dans le grand pays d'Afrique de l'Ouest. Mais la situation a changé juste avant la publication de notre rapport «Dirty Diesel». Le géant genevois Vitol, premier négociant mondial de pétrole, a conclu une joint-venture avec l'entreprise nigériane Oando. Selon ses propres déclarations, le géant genevois exploite 385 stations-service dans le pays.

### Les analyses

Tous les échantillons analysés par SDN présentaient une concentration en soufre nettement plus élevée que les 10 particules par million (ppm) autorisées dans l'UE et en Suisse. Les carburants produits illégalement présentaient une concentration moyenne de 1523 ppm pour le diesel, de 401 ppm pour l'essence et de 759 ppm pour le kérosène utilisé pour cuisiner.

Fait surprenant : la teneur en soufre des échantillons de diesel distribué par les stations-service officielles était en moyenne de 2044 ppm, soit près de 25 % plus élevée que celle de la production artisanale. L'essence et le kérosène présentaient également une teneur légèrement plus élevée. La plus forte concentration en soufre analysée dans un échantillon de diesel, 3020 ppm, était même supérieure à la limite autorisée au Nigeria, 3000 ppm. Celui-ci provenait d'une station-service Oando (liée à Vitol) de la ville de Port Harcourt, dans le delta du Niger.

Ces résultats, qui nous ont autant surpris que notre partenaire SDN, s'expliquent par la qualité du brut nigérian «Bonny Light», réputé pour sa faible teneur en soufre. Même quand celui-ci est transformé avec des moyens artisanaux, le carburant produit est d'une qualité relativement acceptable. Pour produire leurs carburants «African Quality», destinés au marché africain, les négociants comme Vitol utilisent du pétrole brut de moins bonne qualité contenant dix fois plus de soufre. En outre, comme l'avaient déjà montré nos analyses en 2016, celles de SDN ont mis en évidence une forte présence d'autres substances nocives pour la santé.

### Une solution à portée de main

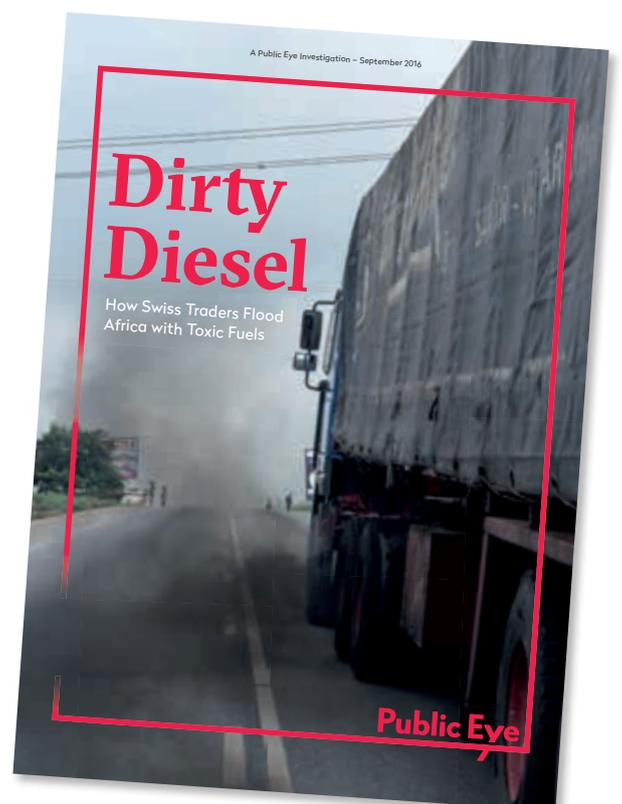
Sur la base des résultats de son rapport «Dirty Diesel», Public Eye demandait au gouvernement suisse d'exiger des sociétés qui ont leur siège sur son sol qu'elles fassent preuve de diligence raisonnable sur toute leur chaîne d'approvisionnement, tant en matière de droits humains que de protection de l'environnement, et qu'elles évaluent les risques que représentent les substances potentiellement dangereuses. Public Eye s'était également adressée directement aux négociants suisses de pétrole pour leur demander de cesser immédiatement de profiter de la faiblesse des normes en vigueur dans certains pays et de distribuer partout dans le monde des carburants

conformes aux standards européens. Aucune de ces deux revendications ne semble avoir été entendue jusqu'à présent. Mais une solution se profile à l'horizon : une adoption de l'initiative pour des multinationales responsables, sur laquelle nous voterons en novembre, pourrait obliger le gouvernement suisse à enfin prendre des mesures.

### Les pays africains agissent

Les multinationales récalcitrantes qui ont développé ce modèle d'affaires toxique et irresponsable, comme Vitol, seront bientôt forcées par les gouvernements africains de fournir des produits proches des standards européens. En effet, en février dernier, les ministres de l'Environnement et du pétrole de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ont adopté de nouvelles normes contraignantes pour les carburants importés. La limite de teneur de soufre du diesel et de l'essence a été abaissée à 50 ppm, le seuil de fonctionnement des catalyseurs et filtres à particules. Par ailleurs, avec les nouvelles normes édictées pour l'importation de voitures d'occasion, la pollution de l'air va pouvoir fortement diminuer.

Manque encore la confirmation formelle de ces décisions de la part du parlement de la CEDEAO et du conseil des ministres. Le Covid-19 a là aussi perturbé le calendrier mais, sauf imprévu, le modèle d'affaires de l'«African Quality», dénoncé dans notre rapport «Dirty Diesel», sera de l'histoire ancienne à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021. Soit moins de cinq ans après les révélations de Public Eye.





© Hans Pennink / AP / Keystone

## Covid-19 et accès aux traitements : la loi du plus fort s'impose

Le remdesivir est le premier traitement contre le Covid-19 homologué en Suisse, mais y aurons-nous accès ? Rien n'est moins sûr. Confirmant les craintes évoquées dans notre édition de juin, les États-Unis se sont déjà accaparé pratiquement la totalité de la production jusqu'à fin septembre. Les appels à la mutualisation des ressources au niveau international, soutenus par Public Eye, n'ont pas suffi pour éviter la foire d'empoigne en cours, également pour les – futurs – vaccins.

**PATRICK DURISCH**

Swissmedic a homologué l'antiviral remdesivir de la firme états-unienne Gilead pour traiter des personnes touchées par le Covid-19 en Suisse. Problème : les États-Unis se sont accaparé 500 000 doses, ce qui correspond à la totalité de la production de juillet et à 90 % de celle d'août et septembre. La Suisse ne disposant que d'une maigre réserve, son accès au traitement est donc tout sauf garanti, notamment en cas de forte hausse des cas. D'autant plus que l'Union européenne a conclu un accord avec Gilead pour 150 000 doses. La concurrence sera rude.

### **La Suisse victime de son entêtement**

Il existe pourtant des génériques de qualité en Inde, au Pakistan et en Égypte, en accord avec Gilead. Ceux-ci coûtent jusqu'à 80 % moins cher que les 2500 dollars par traitement de cinq jours exigés par le géant californien !

Comme le médicament est breveté, la Suisse ne peut pas importer de versions génériques – mais surtout ne veut pas entendre parler de licence obligatoire, de crainte de nuire aux intérêts de son industrie pharmaceutique. En effet, le seul moyen légal pour garantir un accès suffisant au remdesivir serait de recourir à ce mécanisme afin d'autoriser la commercialisation de génériques.

Public Eye plaide depuis des années pour que les autorités helvétiques n'entravent pas la licence obligatoire, afin de garantir un accès universel aux traitements, en Suisse mais aussi dans les pays les plus pauvres. Dans le cas du remdesivir – au vu des fonds publics massifs investis dans son développement, de son efficacité limitée ainsi que de ses coûts de production estimés à seulement 9 dollars pour un cycle de traitement complet – le prix demandé par Gilead est excessif. Le remdesivir devrait lui rapporter gros.



Ces jeunes Indiennes de Kochi auront-elles aussi accès à un futur vaccin ?

### La santé publique prise en otage

Les géants de la pharma ont beau répéter ne pas vouloir tirer profit de la crise, le naturel revient au galop. Gilead n'en est pas à son coup d'essai. En mars, la société avait eu le culot de demander un statut de médicament pour maladie rare pour le remdesivir, avant d'y renoncer sous la pression de l'opinion publique. Gilead avait déjà fait couler beaucoup d'encre par le passé avec un de ses antiviraux contre l'hépatite C, le Sovaldi, dont le prix astronomique avait entraîné un rationnement inédit en Suisse.

---

**Les géants de la pharma ont beau répéter ne pas vouloir tirer profit de la crise, le naturel revient au galop.**

---

Roche est également critiqué en Inde pour le prix élevé ainsi qu'un approvisionnement insuffisant de son immunosuppresseur Actemra, potentiellement utile chez des malades graves du Covid-19 présentant une surréaction inflammatoire. Il y est vendu 600 dollars la dose (1000 francs en Suisse) alors qu'il s'agit d'un ancien traitement repositionné largement rentabilisé. Le géant bâlois refuse de lâcher le monopole sur sa fabrication, ce qui permettrait pourtant de répondre à la demande en décuplant sa production. Si l'Actemra devait être homologué contre le Covid-19, nous pourrions assister au même scénario

que pour le remdesivir, puisqu'il est fabriqué par la filiale de Roche aux États-Unis. Ces exemples montrent que les monopoles sont encore plus problématiques en temps de pandémie, où la vitesse de réaction est cruciale.

### Une licence obligatoire en Allemagne ?

Début avril, Public Eye recommandait à Alain Berset de suivre l'exemple de l'Allemagne et de prévoir une procédure accélérée de licence obligatoire en Suisse afin d'en faire un instrument efficace en temps de crise. Notre demande est restée lettre morte. En cas de pénurie de traitements brevetés, l'Allemagne pourra remédier plus rapidement au problème que la Suisse. Si Berlin passe à l'action, la Confédération ne pourra pas non plus en profiter pour importer des génériques commercialisés dans le pays voisin puisqu'elle refuse par principe de le faire.

La Suisse n'a pas donné suite non plus à notre appel de soutenir un pool des technologies Covid-19 proposé par le Costa Rica à l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Lancé sous le nom de C-TAP (Covid-19 Technology Access Pool), il prévoit la mutualisation de tous les brevets et droits exclusifs des tests diagnostiques, médicaments et vaccins nécessaires à la lutte contre le coronavirus. Une initiative pourtant soutenue par l'OMS et de nombreux États, notamment européens, ainsi que par d'anciens hauts dirigeants de la pharma comme Paul Fehlner, ancien responsable de la propriété intellectuelle de Novartis.



© Adriano Machado / Reuters



© Kim Chul-Soo / EPA / Keystone

### **Vaccins, le règne du chacun pour soi**

Les perspectives ne sont pas plus encourageantes pour les vaccins. Alors qu'au printemps elles considéraient ceux-ci comme «un bien public mondial accessible partout dans le monde», les grandes puissances – États-Unis et Europe en tête – commandent des doses à tour de bras pour leurs propres besoins, sans certitude de leur efficacité et sans se préoccuper de savoir s'il en restera pour les autres. La Suisse a prévu un budget de 300 millions de francs à cette fin et passé commande au début août de 4,5 millions de doses auprès de Moderna. Non seulement cette société

---

**Les appels à la solidarité internationale ont cédé la place à un égoïsme national. Les pays hébergeant des géants pharmaceutiques continuent de leur offrir des subventions publiques massives, sans aucune condition concernant le prix final du vaccin ou son accessibilité.**

---

états-unienne – encore inconnue il y a peu – n'a jamais commercialisé de vaccins, mais la technologie sur laquelle repose celui contre le Covid-19 n'a encore jamais été homologuée. Le montant de la transaction, tenu secret, est estimé à quelque 150 millions de francs sur la base du prix de 35 dollars la dose aux États-Unis. Le fait que l'entreprise

suisse Lonza soit partenaire de Moderna et qu'une partie de la production se fera à Viège (VS) a sans doute pesé sur la décision. C'est néanmoins un pari risqué que prend la Suisse, sans garantie de disposer d'un vaccin homologué ni de revoir la couleur de son argent. En outre, cela contribue à miner davantage les efforts internationaux en vue d'une répartition globale, auxquels la Suisse dit pourtant s'engager.

Les appels à la solidarité internationale ont cédé la place à un égoïsme national. Les pays hébergeant des géants pharmaceutiques continuent de leur offrir des subventions publiques massives, sans aucune condition concernant le prix final du vaccin ou son accessibilité.

Les monopoles représentent un frein à une augmentation rapide de la production et une répartition équitable à l'échelle mondiale. Sans un mécanisme levant les monopoles, la pharma peut décider seule qui est en droit de fabriquer son produit, d'en bénéficier et à quel prix, en fonction de ses intérêts commerciaux. Seul l'échange sans entrave du savoir peut garantir un accès équitable pour tous et toutes. C'est de courage politique et de solidarité internationale dont le monde a besoin aujourd'hui.



Lenin Merino au travail sur une plantation de bananes, début 2020.

© Ramiro Aguilar Villamarín

## Affaibli par les pesticides, tué par le Covid-19

Pour les personnes dont le système immunitaire est affaibli, les conséquences d'une infection par le Covid-19 peuvent être terribles. Lenin Merino, 31 ans, travailleur des plantations en Équateur, en a été victime après des années d'exposition aux pesticides. Nous vous avons parlé de lui en avril. En juillet dernier, il a succombé au virus.

ROMANO PAGANINI

L'enterrement de Lenin Merino avait quelque chose d'absurde – surtout lorsque l'on sait qu'il travaillait depuis son plus jeune âge avec des pesticides hautement toxiques. Comme nous l'a décrit Juan Céspedes, son employeur, le jour de ses obsèques, au lieu de pouvoir être accompagné par sa famille jusqu'à sa dernière demeure, le cercueil de Lenin a été aspergé d'un liquide rougeâtre par des employés du cimetière en combinaison intégrale portant sur leur dos des réservoirs à moteur. Le bruit des moteurs couvrait le bruit des pleurs de sa famille et de ses proches et le mélange chimique, supposé éviter la transmission du virus, a recouvert leurs cheveux, leurs vêtements et leur peau comme un linceul.

La scène s'est déroulée mi-juillet dans un cimetière de Santa Rosa, une ville côtière près de Machala, au sud de l'Équateur – une des régions du monde la plus sévèrement touchée par la pandémie. Dans cet État des Andes, les veillées funèbres sont interdites depuis des mois. Lenin Merino, lui aussi, a été enterré quelques

heures à peine après sa mort. Il travaillait depuis quatre ans comme contremaître pour Juan Céspedes. Lenin avait décidé de gagner son argent sur cette plantation pour des raisons de santé. En effet, à la Finca El Cisne, près de Machala, qui se targue d'être la « capitale mondiale de la banane », on produit des bananes bio destinées à l'exportation vers l'Europe. Sur cette plantation, aucun pesticide synthétique n'est utilisé. Pour Lenin, que nous appelions « Daniel » dans notre reportage d'avril pour protéger son identité, c'était une condition importante car il était gravement malade depuis ses vingt ans. À l'époque, son docteur l'avait prévenu qu'il lui fallait absolument éviter tout nouveau contact avec des produits chimiques agricoles.

### Quand une simple grippe peut être mortelle

Lenin Merino, qui avait grandi dans des conditions modestes avec trois frères et une sœur à Santa Rosa, était un homme discret et extrêmement méticuleux. « Il était à la fois comme un père et comme une mère », se souvient sa



Une tâche très pénible : Lenin et l'un de ses collègues en train de récolter des régimes de bananes.

© Ramiro Aguilar Villamarin

mère, qui a élevé seule ses enfants. Comme ses frères et sœurs, Lenin a dû gagner de l'argent dès son plus jeune âge. Il a commencé par travailler dans une boulangerie, avant de trouver rapidement un emploi dans l'industrie de la banane. À douze ans, ses frères l'initient au métier d'*enfundadores*, l'une des tâches les plus difficiles sur les plantations. Ces travailleurs doivent sans cesse monter et descendre de leurs échelles pour aller récupérer les régimes de bananes sur les plans et les emballer dans des sacs en plastique imprégnés d'insecticides et de fongicides extrêmement toxiques. La plupart du temps, ces travailleurs n'ont aucun équipement de protection.

---

### **Les conditions de travail dans les monocultures équatoriennes de bananes sont extrêmement difficiles.**

---

Pendant des années, Lenin a trimé du lundi au samedi. À vingt ans, il est tombé gravement malade. Il ne tenait presque plus sur ses jambes. En très peu de temps, il avait perdu tout appétit, avait dangereusement maigri et souffrait de fortes fièvres des nuits entières. « Au début, nous avons cru que j'avais attrapé la dengue », nous avait expliqué Lenin lors de notre entretien. « Mon sang était empoisonné et je n'avais plus que 45 % de globules blancs. Après m'avoir examiné, le médecin m'a prévenu

que je risquais de ne pas survivre à une simple grippe. » Il a ensuite prescrit à Lenin une cure de vitamines, ainsi que d'autres médicaments. Il lui a aussi recommandé d'éviter tout contact avec des pesticides. Lenin est alors parti récolter des coquillages sur la côte, avant de revenir malgré tout sur les plantations bananières.

### **Une précarité aggravée par la pandémie**

Les conditions de travail dans les monocultures équatoriennes sont extrêmement difficiles et peuvent s'apparenter à une forme d'« esclavage moderne ». Une poignée d'entreprises très puissantes ont la mainmise sur le commerce mondial de fruits tropicaux. Parmi elles, Chiquita, une entreprise suisse de commerce agricole dont le siège européen se trouve à Étoy, dans le canton de Vaud. Ces entreprises sont d'autant plus puissantes qu'elles sont peu nombreuses et ont une influence considérable sur les conditions de production. Comme nous l'avions révélé dans notre reportage d'avril, elles rejettent cependant souvent toute la responsabilité sur les producteurs. Ceux-ci, qui possèdent souvent des petites et moyennes exploitations, se battent en ce moment pour leur survie. Le prix de vente minimum d'un cageot de bananes, fixé à 6,40 dollars par le ministère équatorien de l'Agriculture, a diminué de plus de moitié depuis le début de la pandémie. Ainsi, dans le pays entier, des centaines de travailleurs et travailleuses des plantations ont perdu leur emploi ou attendent encore leur salaire.



Une menace pour la santé : les régimes de bananes sont emballés dans des sacs imprégnés d'insecticides et de fongicide.

© Ramiro Aguilar Villamarin

Dès la mi-mars, Astac, un syndicat de la banane, a mis en garde par écrit le gouvernement sur la situation des travailleurs et des travailleuses exposés à la pandémie quasiment sans aucune protection. Lors du transport vers leur lieu de travail, ils sont entassés les uns à côté des autres et le risque d'infection au Covid-19 est inévitablement plus élevé. Jorge Acosta, président de l'Astac, nous a aussi confirmé que les employés devaient fournir eux-mêmes les équipements de protection, comme les masques et les gants.

#### L'exposition aux pesticides : un facteur de risque

Les syndicats citent notamment le professeur Hans-Peter Hutter, spécialiste en médecine environnementale à l'Université de médecine de Vienne, qui a conduit une étude sur les travailleurs des plantations dans le sud de l'Équateur en 2015. « En plus des autres organes, les atteintes pulmonaires peuvent s'avérer particulièrement chroniques et aiguës », nous a expliqué le médecin et écologue. Le foie et les reins, responsables de filtrer les substances toxiques, peuvent aussi être particulièrement touchés en cas d'exposition à des produits chimiques agricoles.

Hans-Peter Hutter, qui étudie les polluants environnementaux depuis des décennies, affirme que les pesticides, selon les produits qui les composent et selon la prédisposition des personnes, peuvent nuire aux systèmes nerveux et cardiovasculaire, aux organes respiratoires, ainsi qu'au système immunitaire et hormonal. « Comme les voies respiratoires des travailleurs des plantations

de bananes conventionnelles sont déjà endommagées par l'utilisation de pesticides et que des inflammations presque indétectables peuvent survenir, on peut supposer que le risque d'être atteint par le Covid-19 est plus important chez ces personnes que chez celles qui n'ont pas été exposées à des pesticides. » Selon Hans-Peter Hutter, une augmentation du risque de gravité, d'hospitalisation, voire même de décès précoce est également probable.

À la fin du mois de mai, comme onze ans auparavant, Lenin Merino a soudain souffert d'une très forte fièvre. Selon Juan Céspedes, son employeur qui l'hébergeait sur son terrain, Lenin ne mangeait presque plus et vomissait sans arrêt. Deux semaines plus tard, Lenin est parti à Santa Rosa. Sa mère n'est pas non plus parvenue à l'aider. Finalement, il a été hospitalisé pour une suspicion de dengue. Selon elle, les médecins se sont alors rendu compte, après un test sanguin, que Lenin était également atteint du VIH. Peu de temps après, il a attrapé le Covid-19 à l'hôpital. « En raison de ses antécédents médicaux, il faisait évidemment partie des groupes à haut risque », explique Hans-Peter Hutter.

Les médecins de Santa Rosa ont d'abord voulu transférer Lenin vers Guayaquil ou Cuenca, les deux plus grandes villes les plus proches. Après des années de travail dans les plantations, il était nécessaire qu'il soit pris en charge par des spécialistes, se souvient sa mère. « Mais Lenin n'a pas voulu. Il a préféré rester auprès de sa famille. »

Le 11 juillet dernier, peu avant minuit, Lenin s'est éteint. Il avait à peine 31 ans. Une vie sacrifiée pour combler l'insatiable appétit de l'hémisphère Nord pour les bananes.

# L'hypocrisie toxique de l'Union européenne

Une enquête de Public Eye et Uearthed révèle l'ampleur des exportations depuis l'Union européenne de pesticides interdits dans ses champs. Au cœur de ce scandale : l'hypocrisie d'un système législatif qui permet aux sociétés agrochimiques de continuer à inonder des pays comme le Brésil, l'Inde ou le Maroc de substances jugées bien trop dangereuses pour être utilisées dans l'UE. Le géant bâlois Syngenta est à la pointe de ce commerce.

LAURENT GABERELL ET GÉRALDINE VIRET

En février dernier, nous dévoilions les sommes colossales gagnées par les géants de l'agrochimie avec des pesticides présentant les plus hauts niveaux de risques pour la santé humaine ou l'environnement (*lire notre édition d'avril*). Cette fois-ci, il ne s'agira pas de gros sous, même si derrière les faits et chiffres cinglants que vous lirez ici se cachent aussi de juteux profits.

Chaque année, des pesticides interdits dans l'Union européenne (UE) en raison de leur toxicité avérée sont produits sur le sol européen puis exportés vers des pays où les réglementations sont plus faibles et les risques plus élevés. Si la pratique est légale et connue, les principaux acteurs de ce commerce ont toujours pu maintenir leurs activités derrière un voile d'opacité, protégés par le sacro-saint « secret des affaires ».

---

**Chaque année, des pesticides interdits dans l'Union européenne en raison de leur toxicité avérée sont produits sur le sol européen puis exportés vers des pays où les réglementations sont plus faibles et les risques plus élevés.**

---

Pendant plusieurs mois, Public Eye et Uearthed (la cellule investigation de Greenpeace UK) ont enquêté sur le rôle du « Vieux Continent » dans la fabrication et l'exportation de pesticides parmi les plus dangereux au monde. Pour bousculer la pudeur des fabricants, qui préfèrent les données et documents officiels agrégés et caviardés, nous avons soumis des demandes d'accès à l'information auprès de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) et des autorités nationales. Nous avons ainsi obtenu des milliers de « notifications d'exportation », les formulaires que les entreprises doivent remplir, en vertu de la législation européenne,

lorsqu'elles prévoient d'expédier vers d'autres pays des produits contenant des substances chimiques bannies dans l'UE.

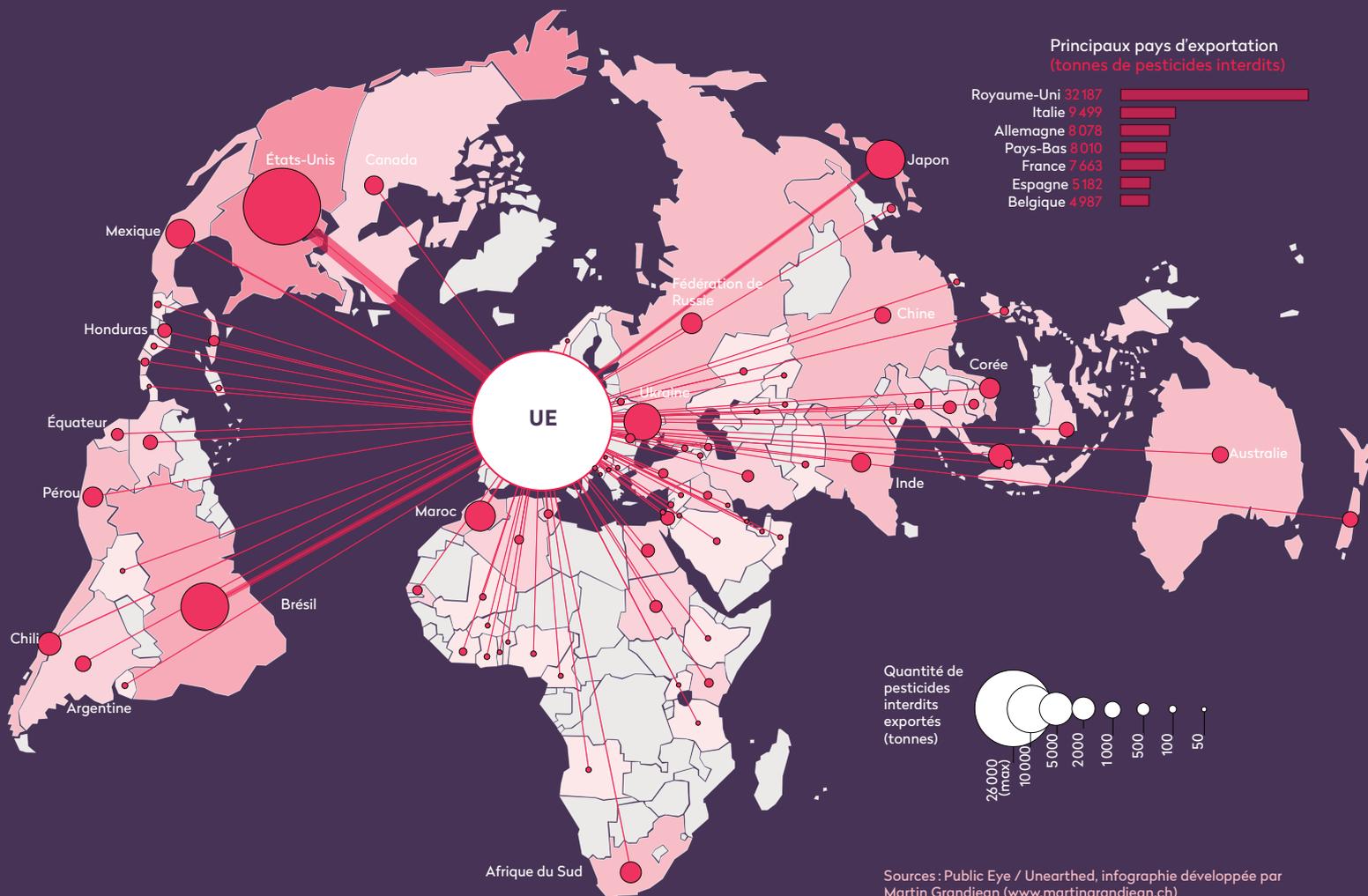
Si les quantités citées dans les notifications peuvent parfois différer des volumes effectivement exportés, ces documents représentent la source d'information la plus complète disponible. Résultat : nous sommes parvenus à réaliser une cartographie inédite des exportations depuis l'UE de pesticides interdits (*voir carte page 31*).

**Plus de 81 000 tonnes de pesticides « indésirables »**  
En 2018, les pays de l'UE ont approuvé l'exportation de 81 615 tonnes de pesticides contenant des substances bannies du marché européen pour protéger la santé humaine ou l'environnement. Le Royaume-Uni, l'Italie, les Pays-Bas, l'Allemagne, la France, la Belgique et l'Espagne représentent à eux seuls plus de 90 % des volumes exportés. Destinations prévues ? Pas moins de 85 pays, dont les trois quarts sont des pays en développement ou émergents, comme le Brésil, l'Ukraine, le Maroc, le Mexique et l'Afrique du Sud, qui figurent parmi les dix principaux importateurs de pesticides interdits dans l'UE.

Parmi les plus gros marchés de l'UE pour les pesticides interdits figurent les principaux pays qui la nourrissent en denrées agricoles. États-Unis, Brésil, Ukraine : l'UE laisse les fabricants y exporter depuis son sol des substances indésirables chez elle qui se retrouvent ensuite dans l'assiette de ses consommateurs sous forme de résidus.

**Le numéro 1 : un « best-seller » de Syngenta**  
Au total, 41 pesticides bannis dans l'UE ont été annoncés à l'exportation en 2018. Les risques sanitaires ou environnementaux identifiés par les autorités européennes elles-mêmes font froid dans le dos : toxicité aiguë, malformations congénitales, troubles de la reproduction ou

## Exportations de pesticides interdits depuis l'UE (2018)



du système hormonal, cancer, contamination des sources d'eau potable, toxicité pour les écosystèmes.

Un pesticide représente plus d'un tiers des volumes : le paraquat. Cet herbicide est interdit dans l'UE depuis 2007 – en Suisse depuis 1989 – en raison des risques très élevés pour les agriculteurs. Des études ont également montré qu'une exposition chronique, même à de faibles doses, peut favoriser le développement de la maladie de Parkinson. Syngenta continue pourtant de le fabriquer dans son usine d'Huddersfield, au Royaume-Uni, et de l'expédier aux quatre coins du monde, où il est massivement utilisé dans les monocultures de maïs, de soja ou de coton.

En 2018, les autorités britanniques ont autorisé le géant bâlois à exporter plus de 28 000 tonnes d'un mélange à base de paraquat. La moitié était destinée aux États-Unis, où Syngenta fait l'objet de plaintes d'agriculteurs et agricultrices atteints de la maladie de Parkin-

son. Le reste a principalement été envoyé vers des pays en développement ou émergents : Brésil, Mexique, Inde, Colombie, Indonésie, Équateur et Afrique du Sud en tête. Dans ces pays, où les conditions d'utilisation sont à hauts risques, l'herbicide est régulièrement impliqué dans des intoxications d'agriculteurs.

Le deuxième pesticide banni le plus exporté est le dichloropropène. Classé cancérigène probable, la substance a été interdite dans l'UE en 2007 en raison des risques pour les consommateurs ainsi que pour les oiseaux, les mammifères et les organismes aquatiques. En 2018, 15 000 tonnes ont pourtant été annoncées à l'exportation depuis le sol européen. La multinationale états-unienne Corteva et Inovyn, filiale du groupe britannique Ineos, sont responsables de la majorité des volumes.

Parmi les principales destinations figure notamment le Maroc, où le dichloropropène est utilisé dans la culture de la tomate, souvent sans aucune protection.

Au Honduras, des recherches ont montré son implication dans des empoisonnements de travailleurs agricoles sur les exploitations de melons.

### Les fabricants et leurs arguments trompeurs

Syngenta est le plus gros exportateur de pesticides interdits depuis l'UE. En 2018, elle a annoncé près de trois fois plus de volumes que son plus proche concurrent, la multinationale états-unienne Corteva. Mais bien d'autres encore mangent leur part du « gâteau ». En 2018, trente sociétés ont exporté des substances bannies, dont les géants allemands Bayer et BASF. Bon nombre de plus petites entreprises jouent aussi un rôle important, à l'instar de l'italienne Finchimica et de l'allemande Alzchem.

Sur les 30 entreprises contactées par Public Eye et Uearthed, une quinzaine ont répondu à nos sollicitations, dont Syngenta. En substance, les fabricants avancent quatre arguments : (1) leurs produits sont sûrs, (2) ils s'engagent pour la réduction des risques, (3) ils respectent les lois des pays où ils opèrent et ceux-ci sont libres de décider quels pesticides répondent aux besoins de leurs agriculteurs, (4) il est normal que de nombreux pesticides vendus à l'étranger ne soient pas enregistrés dans l'UE car l'agriculture et le climat sont différents.

---

**Selon nos recherches, Syngenta est le plus gros exportateur de pesticides interdits depuis l'UE. Mais le géant bâlois n'est pas seul à vouloir sa part du « gâteau ».**

---

Il est bon de rappeler que les 41 pesticides concernés ont tous été explicitement interdits dans l'UE en raison de risques inacceptables. C'est pourquoi ils sont inscrits sur la liste des produits chimiques dangereux du règlement PIC de l'UE et soumis à une obligation de notification d'exportation. « Il est trompeur de dire que ces pesticides dangereux peuvent être utilisés en toute sécurité dans des pays plus pauvres, alors que l'équipement de protection nécessaire n'est souvent même pas disponible », réagit Baskut Tuncak, Rapporteur spécial des Nations Unies. « La plupart de ces pays n'ont pas les systèmes en place ni les capacités de contrôler et de surveiller leur utilisation. »

En raison de cette quasi-absence de contrôles, les niveaux d'exposition, et par conséquent les atteintes à la santé humaine ou à l'environnement, sont bien plus élevés que dans les pays riches. Plus de 200 000 personnes meurent chaque année dans les pays en développement suite à une intoxication aux pesticides, selon des informations de l'ONU.

### Mettre fin à un système hypocrite

Avec sa stratégie « De la ferme à la table », lancée en grande pompe en mai dernier, la Commission européenne se positionne en leader mondial d'une transition vers des systèmes agricoles et alimentaires plus équitables, plus sains et plus respectueux de l'environnement. Mais, loin de l'exemplarité promise, elle ferme les yeux sur l'exportation de pesticides bien trop dangereux pour être utilisés dans ses champs.

En juillet, 36 spécialistes des Nations Unies ont appelé l'Union européenne à mettre un terme à cette pratique « déplorable ». Les États riches doivent combler « les lacunes » qui permettent aux fabricants de pesticides d'exporter des substances interdites vers des régions du monde « où les réglementations sont moins strictes, externalisant ainsi les impacts sanitaires et environnementaux sur les plus vulnérables », écrivent-ils dans une déclaration commune.

En France, une telle interdiction entrera en vigueur dès 2022, malgré la virulente bataille menée par les fabricants pour faire annuler cette décision. Début 2020, les juges ont rejeté leur recours, reconnaissant que les limites à la liberté d'entreprendre sont justifiées au vu des « atteintes qui peuvent en résulter pour la santé humaine et l'environnement ».

Contactés par Public Eye et Uearthed, la plupart des gouvernements se retranchent aussi derrière la souveraineté des États. Plus ouvertes sur la question, les autorités néerlandaises se disent prêtes à soutenir une interdiction qui s'appliquerait à toute l'Europe et à collaborer en ce sens avec Paris. Nous espérons que notre enquête, médiatisée dans plusieurs grands titres européens, contribuera à pousser les gouvernements à prendre leurs responsabilités.

Car en faisant le choix cynique de continuer à exporter des pesticides interdits vers des pays qui n'ont pas la capacité de contrôler les risques, les États et les fabricants de pesticides se rendent coupables d'une violation de leurs obligations internationales en matière de droits humains.



# Une assemblée générale 2020 épistolaire

Cette année, les mesures de protection nécessaires pour lutter contre la pandémie de Covid-19 nous ont poussés à organiser une assemblée générale par écrit. Nous avons dû renoncer à notre traditionnel retour en images sur les activités de l'année écoulée, ainsi qu'à notre panel de discussion sur une thématique d'actualité et au plaisir de se retrouver ensemble autour d'un verre. Malgré tout, pas moins de 1257 membres nous ont retourné leur bulletin de vote.

Aline Gavillet et Yann Lenggenhager font ainsi leur entrée dans le comité, tandis qu'Élisabeth Chappuis se retire. Nous en profitons pour la remercier vivement pour son précieux travail et son engagement. Les autres

membres du comité ont été confirmés dans leur fonction pour un nouveau mandat de deux ans jusqu'en 2022, et Pierrette Rohrbach a été réélue présidente.

Les membres de Public Eye ont par ailleurs approuvé les comptes annuels. Et la fiduciaire BDO AG a été confirmée comme organe de révision pour 2020 et 2021.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cette assemblée générale épistolaire, ainsi qu'aux bénévoles qui nous ont aidés pour le décompte des bulletins. Le procès-verbal sera envoyé avec la confirmation de la prochaine assemblée générale, prévue le 12 juin 2021 à Olten.



Prêts pour la campagne de votation: une délégation du comité, de l'équipe et des groupes régionaux pose après le dépouillement des votes.

# OUI à l'initiative pour des multinationales responsables le 29 novembre

L'heure est enfin venue : le 29 novembre prochain, le peuple suisse sera appelé à se prononcer sur l'initiative pour des multinationales responsables. Le contexte est certes relativement favorable, mais rien n'est gagné d'avance. Au cours des prochaines semaines, nous allons devoir convaincre le plus grand nombre possible de personnes de voter oui. Vous voulez nous aider ? Alors parlez de l'initiative à votre entourage. Vous pouvez aussi participer à notre campagne de cartes postales. Résumé des principaux arguments pour convaincre votre entourage.



## **Ce que réclame l'initiative est une évidence !**

Glencore pollue des rivières au Congo et l'air en Zambie. La multinationale bâloise Syngenta vend des pesticides toxiques interdits depuis longtemps sur notre sol. Et des raffineries suisses sont soupçonnées d'acheter de l'or extrait par des enfants. Régulièrement, des multinationales domiciliées en Suisse violent les droits humains et ignorent les normes environnementales. Ce que réclame l'initiative est une évidence : quand des multinationales profitent du travail d'enfants ou polluent des rivières, elles doivent répondre de leurs actes.



## **Ne plus fermer les yeux**

La direction des grands groupes a souvent conscience que leurs activités sont en conflit avec les droits humains. Mais le profit passe souvent avant la protection des populations et de l'environnement. Avec une acceptation de l'initiative, ils ne pourront plus échapper à leurs responsabilités.



## **Répondre de ses actes**

Pour que les multinationales peu scrupuleuses respectent les dispositions de la nouvelle loi d'application, les infractions doivent avoir des conséquences. À l'avenir, elles devront donc répondre des violations de droits humains et des dégradations environnementales dont elles sont responsables.



## **Une solution proportionnée**

La responsabilité civile d'une multinationale est limitée aux entreprises sur lesquelles elle exerce un contrôle effectif. Les sociétés qui agissent de manière responsable n'auront rien à craindre. De nombreux pays ont déjà adopté des lois similaires, par exemple contre le travail des enfants ou le commerce de minerais issus de zones de conflit.

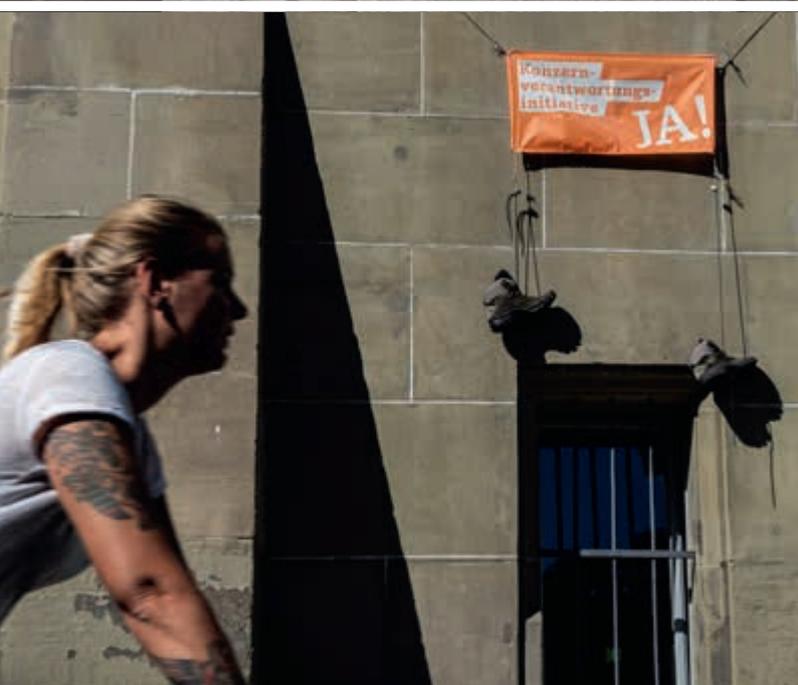


## **Pas d'avantage concurrentiel pour l'irresponsabilité**

La plupart des multinationales respectent les règles, mais certaines sociétés continuent d'ignorer les normes environnementales et les droits humains. Elles profitent de leur irresponsabilité pour bénéficier d'un avantage concurrentiel. Pour mettre un terme à ce type d'abus, nous avons besoin de l'initiative pour des multinationales responsables.



**Pour plus d'informations :**  
[publiceye.ch/fr/initiative](https://publiceye.ch/fr/initiative)





## Soutenez la campagne de votation en faveur de l'initiative pour des multinationales responsables !

Participez à nos efforts de mobilisation en invitant personnellement votre entourage à voter oui le **29 novembre** prochain.

C'est pourquoi nous lançons la plus grande action de mobilisation jamais organisée en Suisse. Avec 500 000 cartes postales manuscrites, nous voulons rappeler au plus grand nombre possible de personnes de voter OUI dès la réception du matériel de vote.

Faites-nous savoir le nombre de cartes postales que vous vous engagez à écrire pour la campagne sur [www.peye.link/cartes](http://www.peye.link/cartes) ou en nous retournant la carte-réponse ci-jointe à détacher.

**Merci beaucoup pour votre engagement.**

OUI!



Depuis cinquante ans, l'ONG Public Eye (anciennement Déclaration de Berne) porte un regard critique sur l'impact de la Suisse et de ses entreprises sur les pays pauvres. Par un travail d'enquête, de plaidoyer et de campagne, Public Eye demande davantage d'équité et le respect des droits humains partout dans le monde. Forte du soutien de ses quelque 25 000 membres, Public Eye agit ici, en Suisse, pour un monde plus juste.

Public Eye, avenue Charles-Dickens 4, CH-1006 Lausanne, tél. +41 (0)21 620 03 03, [contact@publiceye.ch](mailto:contact@publiceye.ch), compte postal 10-10813-5

[www.publiceye.ch](http://www.publiceye.ch)

[@PublicEyeSuisse](https://www.instagram.com/publiceye.ch) [PublicEyeSuisse](https://www.facebook.com/PublicEyeSuisse) [@publiceye.ch](https://www.instagram.com/publiceye.ch)



Agir ici pour  
un monde  
plus juste

**Public Eye**

Agir ici pour  
un monde  
plus juste

**Public Eye**

**OUU!**



**B**

Nicht frankieren  
Ne pas affranchir  
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale risposta

Envoi commercial-réponse

**Merci pour votre commande !**

Mes coordonnées:

Nom

Prénom

Date de naissance

M<sup>me</sup>  M.

Rue, n°

Code postal / Lieu

E-mail

Téléphone

**B**

Nicht frankieren  
Ne pas affranchir  
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale risposta

Envoi commercial-réponse

**Public Eye**

Avenue Charles-Dickens 4  
1006 Lausanne

**Je participe à la campagne de cartes postales en faveur de l'initiative pour des multinationales responsables.**

**Je m'engage à envoyer :**

10  25  50 cartes postales (prière de cocher)

Nom  Prénom

M<sup>me</sup>  M.  Date de naissance

Rue, n°  Code postal / Lieu

E-mail  Téléphone

Nous transmettrons votre promesse d'engagement au secrétariat de l'initiative pour des multinationales responsables, qui coordonne l'action et vous enverra les cartes postales début octobre avec des informations supplémentaires.

**OUI!**



**Je participe à la campagne de cartes postales en faveur de l'initiative pour des multinationales responsables.**

**Je m'engage à envoyer :**

10  25  50 cartes postales (prière de cocher)

Nom  Prénom

M<sup>me</sup>  M.  Date de naissance

Rue, n°  Code postal / Lieu

E-mail  Téléphone

Nous transmettrons votre promesse d'engagement au secrétariat de l'initiative pour des multinationales responsables, qui coordonne l'action et vous enverra les cartes postales début octobre avec des informations supplémentaires.

**OUI!**

